Asticou

REVUE D'HISTOIRE DE L'OUTAOUAIS

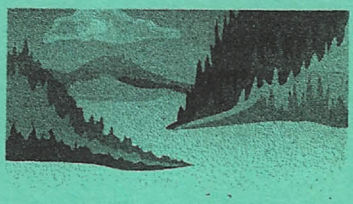

Cahier nº 14 automne 1974

Réédition en 1996

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'OUEST DU QUÉBEC

ASTICOU

CAHIER 14 AUTOMNE 1974

SOMMAIRE

Avant-propos 2

Une période creuse pour les Hullois ordinaires: 1870-1880
par Hélène Dupuis-Filion 3

Luttes et polémiques politiques à Hull, dans les années 1870
par Mario Pelletier 10

La vie religieuse à Hull (1870-1880)
par Gaston Carrière 20

Document d'époque: la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Hull, en 1875 27

Recensions:

— *Les forts de l'Outaouais*, de Guillaume Dunn
par Jean-Paul Moreau 30

— *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, de Louise Dechêne
par J.-André Hébert 32

AVANT-PROPOS

Les Hullois fêtent cette année le centième anniversaire d'incorporation municipale de leur ville et, en même temps, le 175e anniversaire de l'arrivée de Philemon Wright, premier pionnier et véritable seigneur, sans le titre, de Hull. Pour souligner l'événement, nous avons voulu consacrer un numéro spécial d'ASTICOU à la première commémoration, soit : le centenaire de l'incorporation municipale, cette incorporation nous apparaissant comme la véritable fondation de Hull, le point de départ des structures socio-culturelles et politiques actuelles.

Sans vouloir dénigrer Philemon Wright, qui fut, à sa manière, un homme remarquable, on peut dire que cet Américain n'a pas accompli véritablement une œuvre de fondation : il a été plutôt un exploitant, un des premiers grands entrepreneurs américains. Le gouvernement du Bas-Canada lui avait concédé des terres immenses dans le canton de Hull, à la condition qu'il y établisse un village : ce qu'il a toujours négligé de faire. Et ce sera le Père Reboul et E. B. Eddy qui finiront par établir ce village en 1870, avec l'appui d'une population qui était déjà largement francophone.

A nos yeux, la décennie 1870-1880 est donc primordiale dans l'histoire de Hull. Nous avons tenté de l'aborder sous divers angles : politique, religieux, économique et social. Nous avons voulu analyser l'époque et aussi la faire revivre un tant soit peu devant vous. D'autre part, nous commençons avec ce numéro à publier des recensions de livres récemment parus. Nous espérons à l'avenir en présenter régulièrement, si Dieu et les gouvernements nous prêtent vie et subsistance évidemment. Bon centenaire à tous les Hullois !

Le rédacteur en chef
Mario Pelletier

UNE PÉRIODE CREUSE POUR LES HULLOIS ORDINAIRES 1870 - 1880

par

Hélène Dupuis-Filion

« Bottines en chèvre à $2.00 valant $2.75 »
« Raisins de Valence, 3 livres pour $0.25 »
« Bœuf, $6.50 à $7.00 le 100 livres »
« Volailles, .60 à .70 par couple »
« Un jonc d'or pour $0.50 »

Voilà quelques prix de biens de consommation tirés du **Courrier d'Outaouais** et qui laisseront rêveurs nos lecteurs de 1975. Cependant il ne faut pas se méprendre sur ces prix alléchants, car le pouvoir d'achat de nos ancêtres hullois fut affaibli par une période de mauvaise conjoncture économique, au cours de la décennie de 1870.

Les journaux de l'époque sont peu bavards sur les questions économiques et sociales, préférant publier de longues polémiques sur la politique; mais la crise des années 1873-1879 a attiré leurs commentaires sur la situation « commerciale » dans le monde.

En jetant un bref regard sur l'économie mondiale au cours du XIXe siècle, nous pouvons mieux comprendre les hauts et les bas de l'économie régionale. Peu importe la grandeur d'une ville ou son nombre d'habitants, elle subit l'influence du marché international lorsque sa principale activité économique pivote autour du bois, comme notre petite collectivité hulloise de 1875.

Jusqu'à la moitié du XIXe siècle, le Bas-Canada jouissait d'une prospérité enviée grâce aux besoins considérables de l'Angleterre en bois équarri pour la construction de bateaux et de chemins de fer. Certaines ententes entre la mère-patrie et la colonie au sujet de prix préférentiels permirent aux deux parties de tirer grand profit de ce commerce. Pour nous, le bois supplantait juste au bon moment le commerce des fourrures alors en déclin.

L'abolition des prix préférentiels, le début du libéralisme économique, ainsi que le remplacement du bois par l'acier dans la construction navale, portèrent un dur coup au commerce du bois après 1860. On se tourna donc vers le sud pour découvrir un nouveau débouché à cette matière première si abondante chez nous. Heureusement, les Américains au lendemain de leur guerre civile amorcèrent de vastes projets de construction domiciliaire et ferroviaire qui nécessitaient de grandes quantités de bois équarri, de madriers et de planches.

Ce marché remplaçait donc celui de l'Angleterre, mais pour combien de temps encore ?

Les changements technologiques, tels l'utilisation de la vapeur et de l'acier, exigeaient une réorientation des entreprises du bois. Le Québec perdait de son élan face à l'Ontario qui, par une meilleure situation géographique, puisait chez les Américains des matières premières dorénavant indispensables au défi de l'industrialisation.

Ce passage difficile entre la période pré-industrielle et industrielle se situe justement au cours de la décennie qui nous intéresse et c'est probablement cette crise mondiale des années 1870-1880 qui a permis cette mutation. La surproduction, les faillites de grandes banques et les crises politiques profondes frappent le grand commerce européen dès 1873; les effets se feront sentir en Amérique l'année suivante.

Le crédit international devient de moins en moins disponible et le taux d'escompte de plus en plus élevé. Les Américains ralentissent donc leurs projets domiciliaires et ferroviaires. Ici au Canada, la construction de l'Intercolonial ralentit considérablement et seule cette volonté de créer une nation unie permit de le terminer en 1876.

Les entreprises du bois sont directement atteintes par ces divers ralentissements. On évalue qu'entre 1873 et 1879, le prix du bois aurait baissé de 50%.

Le journal **Le Courrier d'Outaouais**, en 1874-1875, se fait l'écho des dures conséquences de cette chute des prix pour la région de Hull et ses environs:

> « la quantité de bois exportée d'Ottawa cette année a été de 21,180,904 pieds soit une diminution de 7,000,000 de pieds comparativement à l'année précédente. »

> « Un marchand de bois éminent, arrivé récemment des États de la Nouvelle-Angleterre parle en termes sombres du marché du bois. L'inactivité qui règne dans cette branche de commerce est attribuée à la dernière crise financière sur le marché monétaire américain, et c'est aussi à cette cause qu'est attribuée la stagnation du marché de Québec. »

Malgré de tels propos, on ne semble pas croire en la durée d'une crise profonde et on espère qu'une nouvelle manne s'abattra sur la région:

> « Les dernières nouvelles qui nous arrivent sur le commerce de bois n'ont rien d'encourageant. Les ventes sont très faibles ... Pour tout dire, en un mot, le bois est tombé à un prix extraordinairement bas ... Le bois est comme le pain, on ne peut s'en passer. Il y aura probablement l'année prochaine un retour et une reprise qui éclipsera toutes les transactions des années passées. »

Devant une situation aussi peu encourageante, les entrepreneurs du bois de la région cherchent des solutions à leur double problème, soit une grande réserve de bois dans les cours, soit des prix trop bas. Aussi envisagent-ils d'une part de ralentir la coupe du bois et d'autre part d'équilibrer la production avec les exigences du commerce:

> « On dit que les propriétaires de scieries sur l'Ottawa cherchent à s'entendre pour fermer simultanément leurs moulins dans le cours du présent mois. Ils voudraient par ce moyen prévenir une trop grande accumulation et maintenir l'équilibre entre la production et la demande. »

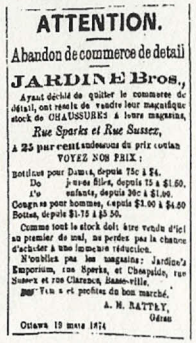

ATTENTION.

Abandon de commerce de detail

JARDINE Bros.,

Ayant décidé de quitter le commerce de détail, ont résolu de vendre leur magnifique stock de CHAUSSURES à leurs magasins,

Rue Sparks et Rue Sussex,

A 25 pour cent au-dessous du prix courant

VOYEZ NOS PRIX :

Botines pour Dames, depuis 75c à $4.
Do jeunes filles, depuis 75 à $1.50.
Do enfants, depuis 30c à $1.00.
Congres pour hommes, depuis $3.00 à $4.50
Bottes, depuis $1.75 à $5.50.

Comme tout le stock doit être vendu d'ici au premier de mai, ne perdez pas la chance d'acheter à une immense réduction.

N'oubliez pas les magasins: Jardine's Emporium, rue Sparks, et Chaussures, rue Sussex et rue Clarence, Basse-ville.

☞ Venez et profitez du bon marché.

A. H. BATTEY,
Gérant

Ottawa 19 mars 1874

Résidence de E. B. Eddy, en 1874.

Hull à la fin du 19e siècle. A l'avant-plan, les usines Eddy.

Les abords de moulins sont donc encombrés de billots et de bois de toutes sortes. Certains propriétaires se prononcent pour défavoriser le plus possible l'exportation du bois brut. Ils émettent l'opinion que la plus grande partie du bois exporté devrait passer par nos manufacturiers, plutôt que d'être transformée en pays étrangers. « Ces opérations occuperaient nos ouvriers, retiendraient l'argent et tout le monde en profiterait. » On sent par ces propos que les entrepreneurs songent à une nouvelle orientation du commerce du bois vers la fabrication de dérivés de ce produit.

Pour remédier à leur problème présent, les entrepreneurs choisirent de limiter considérablement leurs opérations au cours de l'hiver: « la coupe ne se fera que sur une très petite échelle » pouvait-on lire dans le quotidien du 21 août 1874.

Ce qui fut dit, fut fait, car plusieurs entrefilets mentionnent la fermeture périodique des différents « moulins », dont celui de E. B. Eddy.

Les conséquences de ces fermetures touchent les trois quarts de la population hulloise (alors de 8,318 âmes, selon le recensement de 1871 pour le canton), population qui dépend largement de cette activité économique pour survivre. Malheureusement, la question ouvrière préoccupe peu les journalistes de cette époque, mais l'évidence d'un taux de chômage élevé attire leur attention et suscite leurs commentaires.

Devant ces nombreuses fermetures, le journaliste constate que c'est

> une bien mauvaise nouvelle pour la classe ouvrière, nous voulons dire pour les hommes qui travaillent aux moulins et ceux qui vont en chantier car il est plus que probable que les opérations dans la forêt seront réduites à presque rien durant l'hiver qui approche. »

La « gagne » se fait effectivement rare et le petit nombre d'hommes engagés jusqu'alors sous-entend qu'un grand nombre restera en ville à ne rien faire en attendant un réengagement qui ne vient pas. Une région ouvrière comme celle de Hull, en proie à une telle crise de chômage, suscite de la crainte chez les gens. Qu'adviendra-t-il de tous ces sans-emploi qui « trainent aux portes des rues » et dont certains « n'étaient pas des plus paisibles » si on s'en rapporte aux batailles mentionnées dans le journal.

Afin d'éviter les malaises, les journalistes essaient de leur côté d'aider ces ouvriers en demandant à leurs lecteurs de leur communiquer « les endroits où il y a besoin d'ouvriers ».

Leur mission « d'éclaireur du peuple », comme ils aiment à le souligner, les incite à semoncer cette classe d'ouvriers. Ils les invitent

> « à se prémunir pour l'hiver, d'abord en économisant sur ce qu'ils gagnent aujourd'hui et puis en s'assurant de l'ouvrage sur les grands travaux de construction que fait faire le gouvernement et ils doivent être convaincus qu'il y a de l'ouvrage pour tout le monde. Mais c'est à chacun de ne pas rester inactif et de ne pas se laisser aller à cette imprévoyance qui malheureusement caractérise la classe ouvrière dans tous les pays. »

MARCHE D'OTTAWA.

BUREAU DU COURRIER, 1 Avril.

FLEUR.	
Extra superfine	$5 75 à 6 65
Extra	5 50 à 5 70
Superfine No. 1	4 75 à 5 00
Blé d'Inde, par quart	4 50 à 4 75
Farine d'avoine. do	5 00 à 5 50
Son, par 100 lbs	0 80 à 0 90
GRAIN.	
Blé du printemps	0 95 à 1 00
Blé d'automne	1 05 à 1 15
Avoine	0 46 à 0 49
Pois	0 75 à 0 80
Seigle	0 80 à 0 90
Orge	0 90 à 1 00
Blé d'Inde	0 75 à 0 80
Blé de Sarrasin	0 60 à 0 70
Fèves	1 25 à 1 40
LAITERIE, LEGUMES ET FRUITS.	
Beurre frais, par lb	0 20 à 0 00
Beurre en tinette, par lb	0 15 à 0 18
Fromage do	0 15 à 0 17
Œufs, par douzaine	0 28 à 0 30
Patates, par minot	0 55 à 0 60
Carottes do	0 35 à 0 40
Navets do	0 40 à 0 50
Choux, chaque	0 08 à 0 10
Oignons, par minot	1 25 à 1 50
Betteraves	0 45 à 0 50
Pommes, par quart	3 50 à 0 00
VOLAILLE ET GIBIER.	
Poulets, par couple	0 40 à 0 45
Canards do	0 40 à 0 45
Dindes, chaque	1 25 à 1 75
Oies do	0 50 à 0 60
Perdrix, par couple	0 50 à 0 60
Plumes	0 60 à 0 75
Laine	0 40 à 0 45
Laine filée	0 75 à 0 80
VIANDE.	
Bœuf, par 100 lbs	6 50 à 7 00
Lard, do	9 00 à 9 50
Mouton, par lb	0 07 à 0 08
Agneau do	0 07 à 0 08
Veau do	0 07 à 0 09
Saindoux do	0 15 à 0 16
Suif do	0 15 à 0 20
Jambon do	0 15 à 0 20
Lard fumé do	0 15 à 0 20
Langues, chaque	0 25 à 0 35
Chevreuil	0 12 à 0 15
POISSON.	
Poisson blanc, par lb	0 10 à 0 12
Hareng, par quart	6 50 à 7 00
Huitres, par boîte	0 30 à 0 40
Haddock, par lb	0 00 à 0 08
Morue do	0 00 à 0 08
Truite do	0 10 à 0 12
Achigan, do	0 10 à 0 10
COMBUSTIBLES.	
Bois, 1ère qualité, par corde	4 00 à 4 50
do 2nd do do	3 50 à 4 00
Epinette, par corde	2 75 à 3 00
Charbon	8 00 à 9 00
PEAUX.	
Peaux vertes, par lb	0 97 à 0 08
Peaux de mouton, chaque	0 85 à 0 90
Peaux de veau, par lb	0 00 à 0 00
FOURRAGES.	
Foin par tonne	17 00 à 20 00
Paille do	8 00 à 10 00

Ce texte nous éclaire sur la mentalité de l'époque face à la classe ouvrière. Il nous apparaît bien naïf de penser que les ouvriers aient pu éviter cette crise, alors que les articles mentionnés plus hauts nous démontrent que les entrepreneurs eux-mêmes avaient du mal à trouver des solutions pour enrayer les conséquences désastreuses de cette crise pour leur industrie. Les ouvriers en subissaient les contrecoups, car leur salaire fluctuait selon la courbe de la production. Il faut se rappeler ici que le syndicalisme ne verra pas le jour avant 1882, de sorte que la seule garantie de travail réside en une demande forte de bois sur les marchés internationaux. Par ailleurs, ces ouvriers n'ont aucune protection contre les accidents de travail. Les journaux ont toujours eu tendance à relever les catastrophes, ce qui nous a permis de constater le nombre important de noyades chez les draveurs et de mutilations dans les scieries.

N'ayant pas de statistiques précises sur les conditions de travail des années 1974-1975, nous pouvons malgré tout nous référer aux données de 1891 alors que les ouvriers « réclamaient à cor et à cri $1.25 par jour au lieu de $1.16, et 10 heures de travail, au lieu de 11¾ heures [1] ».

Ainsi une pénurie aussi grave de travail inquiétait toute la population. La situation de l'année 1875 ne laissa guère entrevoir la reprise économique souhaitée et les journalistes blamèrent alors les entrepreneurs du bois. Ils s'inquiètent du silence de la « Timber and Lumber Association » de l'Ontario et du Québec fondée l'année précédente dans le but de promouvoir les intérêts du commerce du bois.

> « Pour une raison ou une autre, il paraît y avoir de la jalousie parmi les propriétaires de moulins à Ottawa qui, loin de s'entraider, ne cherchent qu'à se nuire les uns, les autres... Mais il ne faut pas s'étonner de cela car la même chose se voit dans toutes les branches du commerce. »

Nos « Canadians », piliers de l'économie du bois, s'entredéchirent donc entre eux, alors que

> « bien des villes aux États-Unis qui ne font pas le tiers des affaires que nous faisons, ont leurs «boards» pour régler le mesurage et les prix du bois. »

La poursuite de la stagnation commerciale en 1875, les prix réduits et l'accumulation des stocks provoquent un nouveau ralentissement du travail, ce qui aggrave la situation des ouvriers. Un journaliste du **Citizen** offre une autre solution aux manufacturiers, soit:

[1] Pelletier, Mario. ASTICOU, numéro 13, automne 74.
N.B.: Toutes les autres citations de ce texte sont tirées du journal **Le Courrier d'Outaouais** des années 1874-1875.

Les mines de fer de Hull, une industrie qui semblait vouée à un grand avenir au siècle dernier.

TOURNAGE POLYGONE.

Les soussignés ont l'honneur d'attirer l'attention des Entrepreneurs, Constructeurs, Ebénistes, et des personnes qui désirent bâtir, sur les

Nouveaux et Elegants Produits

de leur manufacture, consistant en

Poteaux et Barreaux d'Escalier, Pieds de Table et Poteaux de Couchette,

travaillés à quatre ou huit faces, avec gorge et moulures semblables au fût. Ces nouveaux produits

DEFIENT toute CONCURRENCE

pour la beauté et le bon marché, et ils sont fabriqués en vertu de BREVETS D'INVENTION accordés en Canada et aux Etats-Unis à JOSEPH BEAUDRY

L'on peut en voir des échantillons au magasin de ferronnerie de

C. P. Dorion, Rue Sparks,

près la rue O'Connor, lequel est autorisé à recevoir des ordres,—ou à l'atelier de fabrication, à Hull, P. Q.

Le public est invité à les examiner avant d'acheter ailleurs.— Escompte libéral au commerce pour argent comptant.

ON DEMANDE DES AGENTS

Vendre a Commission

PARTIES DU CANADA.

JOS. BEAUDRY & Cie.,

HULL, P. Q.

27 Juillet 1874. 1m

Une annonce demontrant que l'industrie tend à se diversifier.

Faites de l'Argent avec de l'Eau.

Faites Geler votre Eau en Hiver

VENDEZ VOTRE GLACE EN ETE

Prenez votre argent et venez acheter vos Marchandises chez

GEO. LATREMOUILLE,

Où vous trouverez un Assortiment complet de

MARCHANDISES !

Pour Hommes, Femmes et Enfants,

A L'ENSEIGNE DU PAVILLON ROUGE,

RUE PRINCIPALE,

En face de l'Hotel du Canada, tenu par M. Vachon, Hull.

CHAPEAUX POUR DAMES,

HARDES FAITES

D'après les derniers Gouts.

Un TAILLEUR d'expérience est attaché à l'Etablissement. Remarquez que le tout est nouvellement importé.

Achetez a Bon Marche.

Ainsi, ne vous trompez pas, venez me visiter avant d'acheter ailleurs.

Geo. Latremouille

25 d'Octobre 1875. 3m.

On ne manquait pas d'humour.

ON A BESOIN D'AGENTS PARTOUT

POUR VENDRE

La Nouvelle Carte

DE LA

PUISSANCE DU CANADA.

Profits de $200 à $300 par mois. Emploi permanent,

TROY & CIE.

32 rue King-Est. Toronto

7 Nov. 1873.

Faute de travail aux « moulins », il reste les petites annonces alléchantes.

« de réduire un peu les gages des hommes afin de permettre aux propriétaires de moulins de travailler jusqu'à la fin de la saison... Les hommes aimeraient certainement mieux avoir des gages réduits durant l'automne que d'être sans emploi. »

Cette idée ne semble pas avoir reçu l'approbation des entrepreneurs et les journalistes se tournent vers le gouvernement municipal pour pallier à cette situation de plus en plus détériorée. Selon eux, il incombe à la nouvelle cité de Hull de lancer un vaste programme de travaux publics pour enrayer le chômage « conscient que les trois quarts et demi de sa population se composent de travailleurs... qui sont exposés à voir suspendre leur travail cette année ». Le journal souligne les conséquences fâcheuses de ce manque de travail sur le commerce local « car si la masse de la population n'a pas de travail, elle n'a par conséquent pas d'argent, et elle ne peut en dépenser et le commerce devra nécessairement souffrir sinon périr même... ». Il se fait de plus l'interprète des marchands et des industriels de Hull, pour souhaiter l'adoption de quelque règlement pour la construction d'un marché et de canaux, le tout financé à long terme par le nouveau conseil municipal:

« Disons par exemple, qu'un plan pour un marché devant coûter $5,000.00 serait préparé et qu'une des ailes de ce marché serait construit (sic) cet automne au prix d'environ $1,500.00. Cet ouvrage ne manquerait pas de secourir un nombre de familles. Par là même, le commerce serait encouragé directement. Quant à ce que le commerce et les arts et métiers gagneraient par l'existence d'un marché, la chose est incalculable...

« Nous suggérons aussi que l'on fasse préparer les plans et devis pour les canaux... C'est le moyen de garder la population, de sauver le commerce et l'industrie du péril passager qui les menace... La prospérité des travailleurs est la prospérité de tous. »

Les Hullois de 1870-1880 ont donc connu une décennie mouvementée. Sur le plan économique, 1877 apparaîtra comme le sommet de la crise et les conservateurs de J. A. MacDonald prendront le pouvoir en proposant des mesures protectionnistes au moment opportun, car 1879 marquera une reprise économique mondiale.

Les entrepreneurs du bois du Québec trouveront une solution en orientant leurs industries vers les pâtes et papiers, ce qui fournira de nombreux emplois aux ouvriers. Ces derniers s'organiseront en formant des syndicats sous l'impulsion d'ailleurs de Médéric Lanctôt (propriétaire du journal **Le Courrier d'Outaouais** en 1875).

Les travailleurs de Hull, « les trois quarts et demi de la population » tenteront ainsi de participer davantage aux profits de cette ère industrielle naissante.

Des Hullois non ordinaires : C. Wright, petit-fils de Philémon, et sa famille.

LUTTES ET POLÉMIQUES POLITIQUES À HULL DANS LES ANNÉES 1870

par

Mario Pelletier

L'activité politique à Hull, au cours de la décennie 1870-1880, est marquante pour l'établissement des institutions municipales, qui ont dirigé le développement de la ville jusqu'à nos jours. A cet égard, les années 1870 constituent une décennie charnière.

Deux épisodes majeurs retiendront ici notre attention, deux épisodes de luttes sur les terrains juridiques et politiques, marqués, comme il se doit en ce pays, de fortes incidences ethniques. Ce sont la prise du pouvoir par les représentants du village au conseil de canton en 1870, et l'élection du premier conseil municipal, en 1875.

En fait, les années 1870 viennent bâtir sur les fondements démographiques et culturels, qui ont été établis durant la décennie précédente. Entre 1860 et 1870, on a, en effet, observé une montée en flèche de la population, en majorité francophone. La population du canton de Hull est passée, entre 1861 et 1871, de 3,711 à 8,857, et les francophones de 420 à 4,461. Ces derniers représentent donc, au début des années '70, plus de la moitié de la population du canton (et les trois quarts environ de la population du village). Un tel peuplement a été rendu possible par le développement des scieries découlant d'une nouvelle conjoncture économique.

D'autre part, ce peuplement appelle des structures nouvelles. Ainsi, au Wrightstown du début du siècle qui avait été anglo-protestant succède un village franco-catholique. Un oblat français, rattaché à la maison-mère d'Ottawa, le père Reboul, donne l'impulsion initiale à ce changement culturel, en fondant une commission scolaire dès 1866 et en construisant deux écoles. Il est aussi à l'origine de l'aménagement des premières rues de Hull. Maintenant, en cette année 1870, il achève son œuvre maîtresse: l'église Notre-Dame de Grâce, et l'érection canonique de la paroisse de Hull.

Le conseil de canton

Il reste à établir une meilleure représentation politique de ce nouveau rapport de force. Le village de Hull dépend, depuis 1852, d'un conseil de canton, qui siège en règle générale à Chelsea. Ce conseil est composé, en majorité sinon exclusivement, de cultivateurs anglophones, et il va sans dire que la seule langue en usage au conseil est l'anglais. En 1868, le premier Hullois francophone, Hercule Gravelle, fait son entrée au conseil de canton. Cependant, aux élections de 1870, la population de Hull décide de prendre le pouvoir au conseil de canton; elle élit quatre représentants qui prônent la séparation: ce sont E. B. Eddy, C. E. Graham, H. Gravelle et M. Bisson. Peu après, le 17 janvier 1870, à la première réunion du nouveau conseil, E. B. Eddy est élu maire. D'autre part, le notaire Nérée Tétreau est choisi comme secrétaire-trésorier en remplacement d'Aylen.

Mais l'ancien conseil dirigé par le maire McGeoy n'accepte pas le verdict de la population du village. Il continue de siéger et de percevoir des taxes. **Le Courrier d'Outaouais** ironise sur la situation, dans son édition du 25 mars 1870.

> «Les deux municipalités rivales de Hull, écrit-il, sont en pleine activité: chaque municipalité veut créer des taxes à son profit. Les contribuables s'attendent à voir une époque fleurissante pour leurs intérêts...»

En fait, le nouveau conseil qui siège maintenant à Hull ne peut prélever de taxes, parce que les évaluateurs nommés par l'ancien conseil refusent d'agir. Le 4 juillet, il adopte une résolution pour se faire autoriser à dresser un rôle d'évaluation. A cet effet, on nomme trois nouveaux évaluateurs. D'autre part, l'ancien secrétaire-trésorier Aylen ne veut pas remettre les archives du canton au notaire Tétreau: on engage des procédures pour l'y contraindre. La bataille fait rage: les adversaires se battent pied à pied. Enfin, le nouveau rôle d'évaluation est dressé, et le 5 décembre 1870, Aylen consent à remettre les archives, si l'on abandonne les procédures contre lui. La guerre des deux cantons, qui aura duré près d'un an, est, à toutes fins pratiques, terminée au profit du village de Hull. C'est un premier pas d'accompli vers la pleine émancipation municipale.

Les acteurs politiques

Mais qui sont, au juste, ces premiers acteurs politiques sur la scène hulloise ? Des professionnels, des marchands, bien sûr, ayant à leur tête l'industriel Eddy et, officieusement, le père Reboul. Car il est plus que probable qu'Eddy et le père Reboul se sont entendus pour rendre le village de Hull autonome sur le plan municipal. Ce que l'oblat accomplit sur le plan religieux et culturel, l'industriel vient donc le parachever au niveau politique, après avoir posé les bases économiques de Hull pour un siècle.

Né dans l'État du Vermont, Ezra Butler Eddy est arrivé aux Chaudières (ou plutôt: à Wrightstown) en 1851. Selon le type courant de l'entrepreneur du 19e siècle, il n'a, dit-on, que $40 en poche à son arrivée. Il commence alors très modestement à fabriquer des allumettes chez lui, et les vend de porte en porte. A cette petite industrie, il ajoute bientôt la fabrication de pinces à linge et de seaux. Sa production, qui grossit d'année en année, lui permet d'établir une scierie en 1866. Dès lors, la croissance de ses entreprises ne connaît plus de bornes. C'est ainsi qu'en 1871, il emploie à prises ne connaît plus de bornes. C'est ainsi qu'en 1871, ses diverses entreprises de Hull près de 1,800 personnes, et 800 bûcherons dans ses chantiers.

Eddy étant, dès cette époque, et de loin, le plus gros employeur de Hull, il est reconnu comme une sorte de bienfaiteur et de maître. **Le Courrier d'Outaouais**, par exemple, salue sa nomination à la mairie à grands coups d'encensoir; on le couvre de louanges, on lui distribue les titres les plus flatteurs, dont celui de «père des ouvriers», où il y a plus de vérité qu'on ne pense, si on songe aux relations patronales-ouvrières de l'époque.

En 1871, Eddy est élu député provincial sous la bannière conservatrice, soit du côté du pouvoir. C'est une époque glorieuse pour les Conservateurs, pour les MacDonald et les Cartier, qui viennent de réaliser la Confédération, rêvent de grands projets d'un océan à l'autre, et posent fièrement pour la postérité devant le photographe Notman.

Le règne des Conservateurs

En vertu du double mandat, Georges-Étienne Cartier règne sur l'assemblée législative du Québec par l'intermédiaire de son homme de paille, le premier ministre Chauveau. Eddy et son entourage politique hullois entrent donc tout naturellement dans cette équipe conservatrice qui prétend avoir éteint les luttes entre les deux races et qui a la bénédiction de l'Église. Car, à cette époque, les Libéraux font voir rouge à l'Église, c'est bien le cas. C'est l'époque des luttes homériques entre l'Institut canadien et Mgr Bourget, entre les Rouges, les fils spirituels de Papineau, et les ultramontains, ces âmes de zouaves. C'est l'époque où l'on se déchire à belles dents sur le cadavre du typographe Guibord, qui doit attendre six ans avant d'être enterré, parce qu'il a le tort d'avoir été membre de l'Institut canadien. Bref, les Libéraux à l'époque n'ont pas le vent dans les voiles: ce sont des «méchants» qui se sont opposés à la Confédération, s'opposent à l'hégémonie de l'Église et lisent de mauvais livres.

E. B. Eddy et sa famille, en 1873, à l'époque où il était maire du canton de Hull et député provincial.

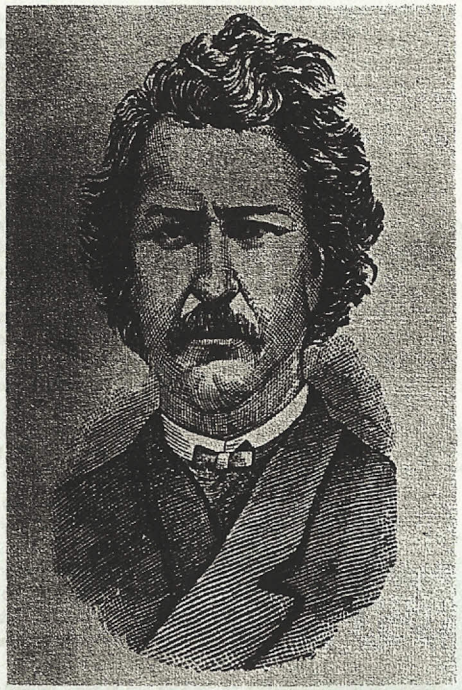

Louis Riel

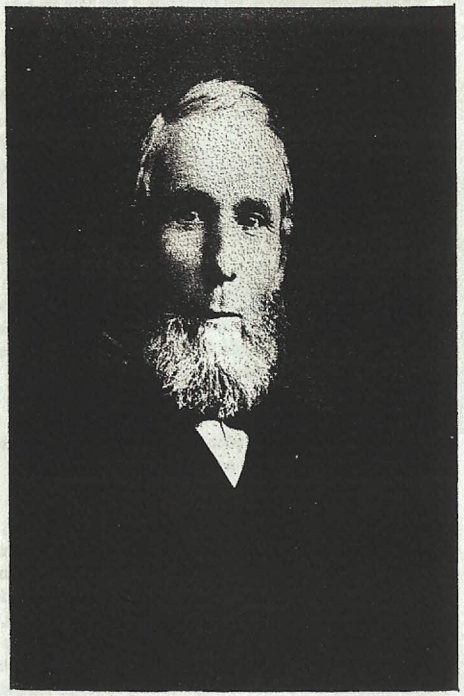

Alexander Mackenzie

Pourtant, la belle façade conservatrice commence à se lézarder. C'est d'abord le soulèvement des métis de la Rivière-Rouge, sous les ordres de Louis Riel. C'est aussi l'affaire des écoles du Nouveau-Brunswick, la première d'une longue série de désillusions pour ceux qu'on a appelés «nos minorités». Il y a aussi la défaite de Cartier aux élections de 1872, dans son comté de Montréal-Est; Sir Georges, dont la santé est sérieusement atteinte, mourra d'ailleurs l'année suivante, à Londres, en digne baronet de l'Empire. Le vin du pouvoir commence à devenir plus aigre pour les Conservateurs, et il tourne définitivement au vinaigre lorsqu'éclate le scandale du Pacifique. Les Libéraux dévoilent des lettres prouvant que Hugh Allan, entrepreneur contractant pour le chemin de fer du Pacifique, a soudoyé les Conservateurs, par les bons offices de Cartier. Cette affaire contribue à renverser le gouvernement de MacDonald, et l'équipe libérale de Mackenzie est appelée par le gouverneur-général à former le gouvernement à l'automne de 1873. Les Libéraux convoquent des élections pour le mois de février suivant et remportent la victoire: ce qui leur permet de s'installer plus confortablement au pouvoir.

Au village de Hull, qui vit dans l'ombre d'Ottawa, ces événements politiques ne sont pas sans avoir des répercussions. En fait, nous le verrons plus clairement, les divers épisodes qui ont entouré l'incorporation municipale de 1875 ne s'expliquent bien qu'à la lumière de l'évolution politique globale du pays et des questions qui agitaient alors l'opinion publique.

Le passage de Riel

Mais, en ce printemps 1874, alors que les Libéraux ouvrent la session à Ottawa, une mystérieuse effervescence, plus que printanière, se fait sentir dans l'air de Hull. On murmure que Louis Riel est au village. On l'a vu se rendre à la messe déguisé en vieillard. On dit qu'il est l'hôte du docteur Beaudin. Le héros de la Rivière-Rouge, dont tous les Anglais veulent la tête, est venu prendre son siège de député de Provencher. Mais voyant la tempête d'indignation que sa présence soulève à Ottawa, il décide sagement de ne pas se présenter à la Chambre des Communes. Cependant, les gens de Hull organisent des assemblées en sa faveur, mettent sur pied des comités de protection et entendent défendre Riel contre les menées de la police fédérale. Le rebelle se réfugie tour à tour à Angers et à Pointe-Gatineau, puis il prend le chemin de Montréal. Ce bref épisode suffit à démontrer les sentiments nationalistes de la population hulloise à l'époque.

Mais que se passe-t-il sur la scène municipale de Hull ? Il semble que depuis leur victoire de 1870 sur le conseil de canton les politiciens de Hull se soient assis sur leurs lauriers et n'aient pas poursuivi l'objectif qu'ils avaient clairement énoncé dès mai 1870, soit: la pleine autonomie municipale. Toutefois, en cette année 1874, les choses commencent à bouger. A la fin de l'automne, soit le 10 décembre, une requête est adressée en bonne et due forme au gouvernement du Québec, en vue de l'incorporation municipale de Hull. Cette requête est signée par le maire du canton, E. B. Eddy, par le pro-maire D.-C. Simon, par les conseillers Lane, Graham, Dulude, Richer, et par quelque 200 citoyens.

La charte de Hull

Le 23 février 1875, la «Charte de la Cité de Hull» est sanctionnée officiellement par le lieutenant-gouverneur René-Édouard Caron, au nom du gouvernement du Québec, dirigé alors par le conservateur Charles de Boucherville. Il s'agit de la première charte municipale octroyée par la législature provinciale du Québec. Hull devient donc la cinquième cité incorporée du Québec (après Montréal, Québec, Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe) et la quatrième en population (3,800 h.).

L'atmosphère est à la réjouissance dans le camp des politiciens locaux qui voient se réaliser leur grand objectif. Mais un coup de foudre éclate dans ce beau ciel, le 16 mars suivant, lorsque **le Courrier d'Outaouais** dénonce, en termes énergiques, des amendements qui auraient été «introduits clandestinement» dans la charte et qui auraient pour effet de menacer les écoles catholiques de Hull. Quelques jours plus tard, le 22 mars, le journal revient à la charge par l'intermédiaire d'une longue lettre d'un «citoyen de Hull», qui semble des mieux informés. En présentant la lettre, le journal en déduit qu'il ne fait «aucun doute que MM. Eddy, Church, Currier, Graham et les Messieurs Wright, se sont entendus ensemble pour priver dix mille catholiques de leurs droits les plus sacrés». De quoi s'agit-il, en fait? On reproche à la nouvelle charte d'imposer la taxe scolaire sur la propriété et de vouloir ensuite bâtir des écoles protestantes et catholiques, selon la répartition de l'une ou l'autre confession chez les propriétaires. Or, les catholiques ne possèdent presque rien à Hull. Mais laissons notre «citoyen de Hull» nous décrire la situation:

> «Tout, ou à peu près, le terrain que forme actuellement la Cité de Hull appartient aux membres d'une seule famille, la famille Wright. Cette famille a vendu quelques parcelles de terrain pour moulins et usines, et quelques lots aux résidents; mais, pour le plus grand nombre de lots à bâtir, elle ne veut les vendre malgré d'instantes demandes; elle les loue purement et simplement pour cinq ans, en demeurant maîtresse du fond, mais imposant aux locataires l'avantage de payer toutes les taxes de sorte que, sur quinze cents familles catholiques établies à Hull, et s'étant bâti des maisons, il n'y en a pas cent qui se trouvent propriétaires du fond, et les autres quatorze cents, bien qu'ayant dépensé des sommes considérables sur ces lots, et payant toutes les taxes, se trouvent sur un fond protestant et réduits en quelque sorte à l'état de serfs.»

Ces premiers coups de canon marquent le début d'une longue guerre d'usure entre les politiciens locaux regroupés autour d'E. B. Eddy et **le Courrier d'Outaouais**. Mais qu'arrive-t-il à ce journal? Jamais, il n'a été aussi virulent, aussi agressif. C'est que, depuis quelques mois, un nouveau rédacteur vient d'entrer au journal. Ce rédacteur est un certain Médéric Lanctôt, qui affichera d'ailleurs son nom en tête du journal le 25 mars, après l'avoir acheté. Il est bien connu dans les sphères politiques montréalaises, et c'est l'arrivée au pouvoir du parti libéral qui le fait venir à Ottawa au tout début de 1875.

Les antécédents de Lanctôt

Ce Lanctôt est un véritable personnage de roman, possédant à la fois l'ambition d'un Rastignac et la démesure d'un Karamazov. Il naît en décembre 1838 à Montréal; son père vient d'être arrêté pour avoir participé à la rébellion dans la vallée du Richelieu et sera d'ailleurs condamné à la déportation en Australie, au printemps suivant. A cause de ce père, l'enfance de Médéric sera imprégnée d'une sorte de mystique nationaliste et révolutionnaire. On l'envoie faire ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe, où il se montre particulièrement indiscipliné et turbulent. Vers 1855, il se retrouve rédacteur au **Courrier de Saint-Hyacinthe.** Quelques années plus tard, il entreprend des études en droit à Montréal, auprès de Joseph Doutre et de Charles Daoust, deux membres en vue de l'Institut canadien. L'enthousiasme du jeune Lanctôt pour l'institut est tel qu'il va jusqu'à casser les vitres de l'Oeuvre des bons livres, qui vient d'être établi par Mgr Bourget en réaction contre l'institut. En 1860 il est reçu avocat. Entretemps il commence à se faire un nom dans les milieux intellectuels et politiques qui gravitent autour de l'Institut canadien. En 1863, il lance un journal quotidien: **la Presse**. Il trouve vite un cheval de bataille dans le nouveau projet de Confédération, contre lequel il s'oppose dès le début avec fougue. Il rassemble autour de lui quelques jeunes libéraux, dont Wilfrid Laurier, et met sur pied un Comité national pour organiser la lutte. En septembre 1864, un nouveau quotidien **L'Union nationale** vient remplacer **la Presse**, Médéric est devenu le chef de file de toute une jeunesse nationaliste, qui s'oppose au projet de Confédération et réclame même un État québécois indépendant. Son succès est tel qu'il décide de faire la lutte à Cartier dans Montréal-Est, aux élections de 1867. Pour préparer ces élections, il se fait d'abord élire conseiller municipal, puis il se met en tête d'unir tous les ouvriers au sein d'une même association. Le 6 avril 1867, la Grande Association de protection des ouvriers du Canada voit le jour. Lanctôt en est nommé président. Il ouvre des boulangeries populaires, met sur pied des coopératives de consommation. Le 10 juin une grande manifestation populaire a lieu dans les rues de Montréal. Lanctôt est porté en triomphe par plus de 8,000 ouvriers. C'est l'apogée de sa carrière politique, car dès lors la guigne commence à s'acharner sur le pauvre Lanctôt. Le 6 septembre, il perd ses élections contre Cartier. Cette défaite lui fait perdre toute mesure: il accuse Cartier d'avoir «volé l'élection», s'en prend au clergé, etc. Ses amis politiques commencent à le délaisser, et il se retrouve bientôt seul. Il doit cesser la publication de **l'Union nationale**. Les années qui suivent sont fort décevantes pour lui. Il va de projet en projet, d'idée en idée: l'indépendance du Canada, l'annexion aux États-Unis, etc., fonde des feuilles éphémères, tente de s'établir aux États-Unis. En 1871, il se présente aux élections provinciales et essuie une défaite cuisante. Il tente de remettre sur pied la Grande Association, mais en vain. Sa situation n'est guère brillante, il côtoie la misère. C'est alors que le parti libéral prend le pouvoir à l'automne 1874. Alphonse Lusignon, le secrétaire du ministre de la justice Aimé Dorion, réussit à décrocher à Médéric un emploi de rédacteur au **Courrier d'Outaouais**, en attendant de le fairt nommer sténographe des Communes.

Et voilà Médéric arrivant à Ottawa en conquérant, voyant l'avenir s'entrouvrir à nouveau devant lui. Il trouve vite un cheval de bataille de l'autre côté de la rivière, dans ce village de Hull qui vient de se donner une charte de cité. **Le Courrier d'Outaouais** déjà, c'est le journal de Lanctôt, et la lutte qu'il entreprend contre les politiciens hullois sera aussi fougueuse que celles qu'il a menées auparavant contre la Confédération. Aussi fougueuse et, en fin de compte, aussi infortunée.

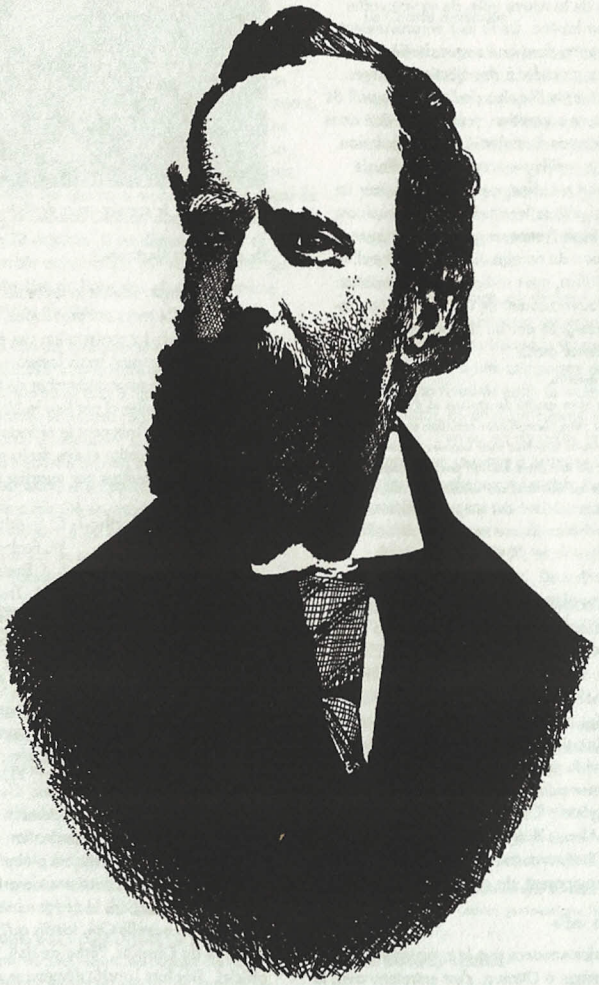

Médéric Lanctôt. (D'après une illustration de *l'Opinion publique*, *reproduite par Vincent Théberge.*)

Les élections clandestines

Entretemps, le clan politique d'Eddy considère, non sans appréhension, cette farouche opposition qui s'élève devant lui: phénomène qui lui est peu connu. Et c'est peut-être là l'explication de ces fameuses élections clandestines du 24 mars. L'énervement provoqué par une opposition inhabituelle. La peur tout-à-coup chez ces hommes, qui ont travaillé depuis plus de cinq ans à mettre sur pied les institutions municipales de la neuve ville, de se voir rafler d'un coup le fruit de leur labeur. De là leur empressement à se réunir le soir du 24 mars, dans un hangar derrière l'étude du notaire Tétreau, pour procéder à des élections hâtives. Eddy est réélu maire, et toute l'équipe de l'ancien conseil de canton est reconduite, sans opposition, comme il se doit dans des élections faites à l'insu de la majorité de la population. Lanctôt n'aurait pu rêver meilleure occasion. Le rôle de champion de la justice lui est offert, pour ainsi dire, sur un plateau d'argent. Aussi, dès le lendemain de ce simulacre d'élections, Lanctôt se réunit-il avec un groupe de citoyens indignés dans les bureaux du notaire J.-O. Archambault et de l'avocat J.-T. Saint-Julien, pour rédiger une protestation officielle adressée au gouvernement de Québec. Cette protestation, qui sera contresignée par un cinquantaine de citoyens de Hull, commence ainsi:

> « Monsieur le premier ministre,
>
> Perbettez-nous en notre qualité de citoyens et d'électeurs de la cité de Hull d'attirer votre bienveillante attention sur les moyens mis hier en jeu par certains individus pour imposer au peuple de cette cité des échevins de leur choix exclusif pour représenter les intérêts généraux de la localité dans son conseil municipal, sûrs que ces individus et leurs candidats élus hier subrepticement, que le peuple leur aurait refusé son support en présence des injustices systématiques qu'ils ont de tout temps consommés (sic) à notre préjudice...»

Le lendemain, **le Courrier d'Outaouais** alerte l'opinion publique en dénonçant la «conspiration et la fraude» dont les citoyens de Hull viennent d'être les victimes. Lanctôt bataille maintenant sur deux fronts: les clauses de la charte préjudiciables aux catholiques, et les élections illégales. D'une part, dans l'affaire de la charte, il accuse Eddy et le docteur Graham d'avoir agi de connivence avec le procureur général du Québec, Levi Ruggles Church. Il demande même la démission de ce dernier pour un manifeste francophobe paru dans le **Times** d'Aylmer. Il n'écarte pas la possibilité que le député fédéral, Alonzo Wright, ait été aussi du complot. D'autre part, il dénonce tout l'entourage politique d'Eddy, tous ceux qui composent «la clique».

Le premier ministre s'en mêle

Le 6 avril, **le Courrier** annonce que le premier ministre de Boucherville, de passage à Ottawa, s'est entretenu avec le Père Reboul au sujet de la charte et que le gouvernement «abaisse pavillon»: on aurait l'intention de modifier les clauses préjudiciables aux catholiques. Il faut dire que le gouvernement conservateur de Boucherville n'est pas alors dans une position pour prêter le flanc aux critiques. Il se débat toujours avec le scandale des Tanneries, où plusieurs ministres de l'ex-cabinet Ouimet ont été impliqués dans une affaire de spéculation foncière. Et, par ailleurs, le scandale du Pacifique qui a provoqué la chute des conservateurs fédéraux est encore tout frais à la mémoire des électeurs. Ce n'est donc pas le temps de laisser éclater d'autres affaires scandaleuses, si locales soient-elles.

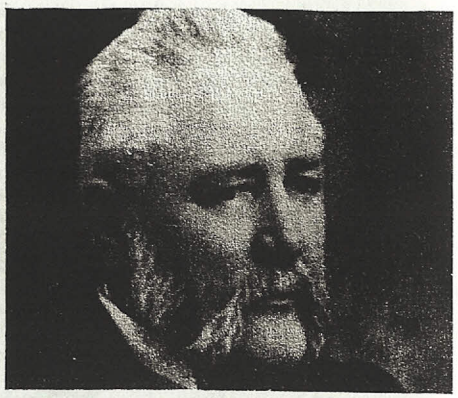

G. J. Marston, le premier maire de Hull.
(Archives municipales de Hull

De nouvelles élections

Entretemps, devant la levée de boucliers que les élections du 24 mars ont provoquée, Eddy et Graham démissionnent. La contestation des élections va bon train devant les tribunaux, mais Lanctôt et ses amis n'en attenden pas les résultats pour déclencher de nouvelles élections municipales. Celles-ci ont lieu le 22 avril et comme le proclame triomphalement le rédacteur du **Courrier**, «les candidats de la justice et des droits de Hull» sont tous élus. Mais voici les résultats par quartier (deux conseillers élus par quartier).

Quartier 1: C. C. Brigham
W. Feeley
Quartier 2: E. J. Faulkner
N. A. Trudel
Quartier 3: C. Delude
H.-I. Richer
Quartier 4: D. Richer
F.-X.-E. Gauthier
Quartier 5: G. J. Marston
E. Simays

La première réunion du Conseil se tient le 30 avril, à l'Exchange Hotel, rue Principale. C'est le conseiller Marston qui est choisi comme maire. Lanctôt souligne le lendemain dans son journal que la nomination d'un anglophone à la mairie «n'est pas de nature à plaire à tout le monde». Le nouveau conseil, reconnaissant le précieux apport de Lanctôt à son élection, le désigne bientôt comme aviseur légal de la nouvelle Cité, tandis qu'il choisit l'édition hebdomadaire du **Courrier, l'Écho de Hull**, pour son organe officiel. Dès lors Lanctôt déménage à Hull, armes, bagages e journal. En quelques mois donc, grâce à sa plume acérée de polémiste, il s'est acquis une position de premier plan à Hull La fortune semble à nouveau sourire à l'ancien adversaire de Cartier. Il n'en poursuit pas moins impitoyablement son combat contre la «clique». Ainsi, il suscite et appuie à fond la candidature du docteur Duhamel aux élections provinciales, pour faire mordre la poussière à Eddy. Celui-ci, d'ailleurs, ne se représentera pas et Duhamel sera élu. Mais c'est, en fin de compte, avec le notaire Tétreau que Lanctôt aura plus maille à partir. Celui-ci ne veut pas remettre au nouveau conseil les archives et dossiers de l'ancien conseil du canton, prétendant qu'il a été dûment élu secrétaire-trésorier de la ville. Lanctôt le poursuit devant les tribunaux. Ironie du sort, le notaire Tétreau avait poursuivi le secrétaire-trésorier Aylen pour le même motif en 1870. Le poursuivant d'alors est devenu le poursuivi d'aujourd'hui. Mais Lanctôt possède une arme que Tétreau n'avait pas en 1870: la plume. Et il va s'en servir de rude façon pour clouer le notaire et ses amis au pilori.

Lanctôt contre la «clique»

Le juge Lafontaine, de la cour d'Aylmer, ayant ordonné à Tétreau de remettre les archives en sa possession et celui-ci s'obstinant encore à les garder, Lanctôt se met à le ridiculiser sous le nom de «Néron» Tétreau. A partir de ce moment, soit vers la fin d'août, les pages du **Courrier** sont remplies d'attaques et de sarcasmes à l'endroit du notaire et de sa «clique». Pour lutter à armes égales, le clan conservateur, c'est-à-dire: les vaincus des élections municipales, décident de fonder leur journal: **le Canada Central**, dont le premier numéro paraîtra le 23 octobre. Il est dommage que ce journal soit introuvable aujourd'hui, car nous aurions pu avoir la version complète de l'une des plus formidables polémiques de l'histoire de Hull.

Entretemps, la Cité de Hull poursuit le notaire Tétreau pour un déficit de $2,525 trouvé dans ses livres. Une sommation est aussi adressée à E. B. Eddy pour recouvrer une somme de $15,000, «montant reçu comme quote-part du township dans le fonds d'indemnité seigneuriale». La lutte entre les deux clans déborde bientôt sur un autre plan: le 5 octobre, Lanctôt est attaqué en pleine rue, par des fiers-à-bras qu'il soupçonne avoir été soudoyés par la «clique». Ce n'est là qu'un prélude. Le 20 octobre, le rédacteur du **Courrier** relate, tremblant de colère, «l'assaut infamant» qu'il vient de subir à Aylmer.

> « À cette suggestion, écrit-il, le nommé Leduc a répondu par un assaut des plus brutals sur notre personne, avec ses poings de pugiliste et un fouet que nous n'avons réussi à briser et à lui arracher qu'après qu'il nous en eut donné une cinquantaine de coups. Cet assaut a été commis le quinze à Aylmer, en connivence avec toute la clique dont deux ou trois y ont pris une part des plus actives, en encourageant et en prêtant main-forte à l'assaillant, et en empêchant les échevins Delude et Richer de faire cesser l'assaut.»

La polémique et la bataille juridique entre les deux camps se doublent maintenant d'une épreuve de force, où l'intimidation physique a sa part. Chassez l'homme des cavernes, il revient en courant. La situation devient pénible pour Lanctôt: la nuit on tire près de chez-lui:

> «Nous demeurons dans un endroit isolé, sur le chemin d'Aylmer, et chaque soir nous aimons nous reposer des fatigues du jour. Notre repos est souvent dérangé par des coups de feu, tirés à une heure avancée de la soirée ou de la nuit.»

Par ailleurs, le **Canada Central**, qui vient de paraître, tire à boulets rouges sur le rédacteur du **Courrier**. Celui-ci doit se défendre jour après jour, et perd ainsi les avantages de l'offensive. Il résume son combat depuis son arrivée à Hull, il se justifie devant l'opinion publique. A la fin de novembre, le nouveau journal annonce que la «clique» ne se soumettra que lorsque Lanctôt aura quitté Hull. Pour les politiciens conservateurs de Hull, il ne fait pas de doute que c'est ce «rouge», cet ancien adversaire de Cartier, qui est la cause de tous leurs maux. C'est lui qui, au départ, leur a fait commettre des actes illégaux par énervement, c'est lui qui les a privés d'un pouvoir qu'ils avaient travaillé à bâtir depuis plusieurs années, c'est lui qui a miné la réputation d'hommes comme: E. B. Eddy, le «père des ouvriers»; Nérée Tétreau, le notaire le plus en vue du canton; et Charles Leduc, le premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Hull. Non, ils ne pardonnent pas à cet étranger d'avoir tout raflé sous leur barbe en un tournemain.

La Charte amendée

A travers ces chicanes, les affaires municipales progressent malgré tout. Au début de novembre, le conseil apporte des amendements à la charte, dont le plus important, écrit **le Courrier**, «est celui qui concerne les écoles. Il remet les choses en l'état où elles étaient avant la charte, sauf quelques dispositions qui, pratiquement, sont tout-à-fait favorables aux propriétaires protestants». Puis, on délègue les échevins Delude et Trudelle, ainsi que le Père Reboul, auprès du gouvernement québécois pour faire adopter lesdits amendements.

En décembre, on déclenche de nouvelles élections municipales (à cette époque, les mandats sont plus courts, peut-être parce qu'on trouve le temps plus long). Ces élections donnent lieu à une campagne particulièrement chaude, à cause des rivalités entre la «clique» et l'autre camp, celui de Lanctôt, qu'on a surnommé «la potée» pour ne pas être en reste. L'enjeu est de taille, la clique veut absolument reconquérir sa place à la barre de la Cité. Par le truchement de leurs journeaux respectifs, le notaire Tétreau et l'avocat Lanctôt se livrent un duel à mort. Le premier relance l'affaire Sinotte, un vague cas de conflit d'intérêt qui a déjà beaucoup nui à Lanctôt en 1867, alors qu'il tentait d'enlever le siège de Montréal-Est à Cartier. De son côté, le rédacteur du **Courrier** reproche à la clique de vouloir diviser le vote canadien-français pour faire passer des «orangistes anglais». Dans leurs attaques, les protagonistes n'y vont pas avec le dos de la cuillère, comme on le voit par cet échantillon du style pamphlétaire de Lanctôt:

> «Il y a dans Hull la plus monstrueuse curiosité, c'est Tétreau et Rochon étroitment unis pour le mal. Quand nous démasquons Néré dans l'Echo Néré tourne prestamment la face en disant: «Il ne s'agit pas de moi, je me retourne et vous présente mon porte-ordures, l'avocat Rochon.»
>
> «Or, comme Rochon est tout court et que Néré est très grand, on aperçoit M. Rochon juste à la hauteur du derrière de Néré.
>
> «M. Rochon accepte son rôle et signe et contre-signe: «Vraie copie: A. Rochon, porte-ordures légal du dit Néré.»

La chute de Lanctôt

Mais la verve de Lanctôt ne réussit pas à empêcher l'élection d'un candidat de la clique: Charles Leduc, celui-là même qui avait battu le rédacteur du **Courrier** à coups de fouet, à Aylmer. C'est donc un ennemi juré de l'avocat-journaliste et son entrée au conseil municipal marque le début du déclin de Lanctôt et, par conséquent, celui de la potée. Bien sûr, Médéric tentera par tous les moyens de faire invalider l'élection de Leduc, mais en vain. A cet effet, il aurait, dit-on, retenu le greffier J.-O. Laferrière pendant vingt-et-un jours à la barre des témoins. Edgar Boutet rapporte cette «légende» dans un article sur la presse locale reproduit dans un numéro précédent d'**Asticou**.

Le deuxième coup qui contribue à saper encore plus le moral de Lanctôt, c'est le saccage de ses bureaux dans la nuit du 4 au 5 avril. **Le Courrier d'Outaouais** ne paraîtra plus à partir de cette date, et l'**Écho de Hull** ne sortira plus qu'à intervalles irréguliers. Le conseil municipal a beau offrir une somme de $200 pour l'arrestation des coupables, on ne les découvrira jamais, quoi qu'un fort soupçon pesât sur les partisans de la clique.

Lanctôt a désormais de plus en plus de difficulté à conserver son autorité au sein du conseil. Ainsi, lorsqu'il présente ses comptes à la municipalité pour des travaux d'impression, on trouve la note exagérée et on l'ampute presque du tiers. Il perd de plus en plus de crédit parmi ses alliés mêmes. Sa chute sera finalement aussi rapide, aussi foudroyante que son ascension. Aux élections de 1877, il perd la majorité de ses partisans: la clique, d'allégeance conservatrice, reprend le pouvoir à Hull, préfigurant d'ailleurs une remontée analogue des Conservateurs fédéraux, l'année suivante. Pour Lanctôt, c'est la fin: il est déchu de son poste d'aviseur légal et son journal, l'**Écho de Hull**, est remplacé par l'**Aylmer Times** comme organe officiel de la municipalité. Usé, brisé par toutes ces luttes, Lanctôt tombe gravement malade. Il se retire à la campagne au printemps de 1877. Il meurt le 30 juillet suivant, à Lucerne. Il n'avait que 38 ans. Étrange coïncidence, au moment même de sa mort, le feu prit au pâté de maisons où Lanctôt avait son imprimerie et consuma les bureaux du journaliste, ainsi que plusieurs immeubles voisins. On dit que ce sinistre avait été le fait d'un incendiaire: c'est à se demander si l'incendiaire ne fut pas l'âme ardente et vengeresse de Médéric Lanctôt, le premier journaliste et le premier aviseur légal de Hull.

La crise politique de 1875 étant enfin réglée au profit des Conservateurs, ces derniers se maintinrent longtemps au pouvoir à Hull. Eddy, par exemple, fut maire de 1881 à 1884, puis en 1887 et en 1891. Charles Leduc le fut, à son tour, en 1879, 1880 et 1885. C. E. Graham, en 1878 et 1895. Et Alfred Rochon (le «porte-ordures légal de Néré», comme l'appelait Lanctôt), en 1886 et en 1888, alors qu'il était aussi député provincial (1887-1891). Quant au notaire Tétreau, il connut aussi la réussite politique, puisqu'il fut député provincial de 1892 à 1897.

Séparatisme anglais

En guise d'épilogue à cette trop brève présentation de l'une des décennies les plus intéressantes de l'histoire politique hulloise, et pour faire, en quelque sorte, le joint avec notre époque, mentionnons quelques cas typiques de protestation anglophone lors de l'incorporation municipale de Hull. Ces cas sont rapportés par Edgar Boutet, dans une série de textes qui ont été rassemblés sous le titre: **Le bon vieux temps à Hull.** Ainsi, le 24 novembre 1875, une cinquantaine de propriétaires anglais demeurant sur les chemins d'Aylmer et de Gatineau signèrent une requête pour être exclus du territoire de la nouvelle cité de Hull. Une requête analogue fut présentée par un groupe de propriétaires anglophones du canton de Templeton, qui s'opposaient à l'annexion à Hull. Plus encore, le conseil de comté, dominé alors par l'ethnie anglo-saxonne, demanda au gouvernement de Québec d'annexer la nouvelle ville au comté d'Ottawa pour les fins municipales. Mais la démarche la plus inouïe fut encore celle d'un citoyen de Hull, un dénommé John Cathcart Hutchison, qui écrivit au gouvernement de Québec le 18 août 1876, et lui proposa de suspendre la charte de Hull pendant cinq ans, parce que, selon lui, la cité «est trop pauvre et n'a même pas les revenus nécessaires à son administration».

Comme on peut le voir, il y a des attitudes qui ne datent pas d'aujourd'hui.

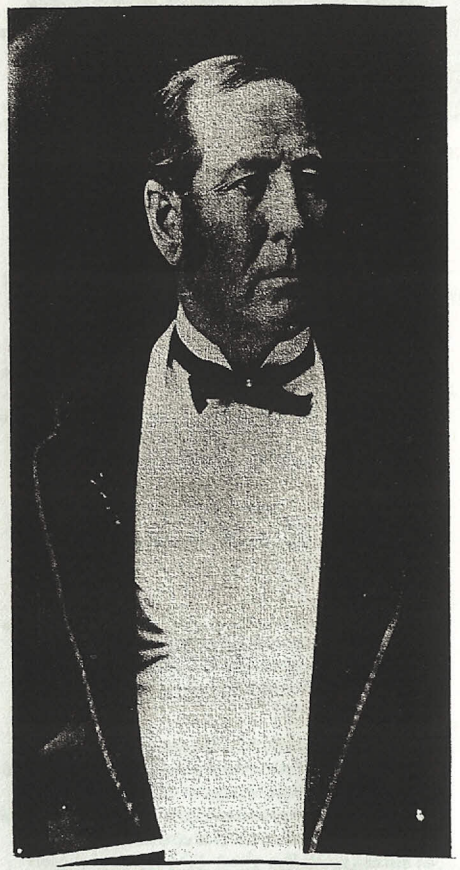

Alonzo Wright, député à Ottawa de 1863 à 1891. Les entreprises forestières de ce petit-fils de Philémon Wright l'ont fait surnommer « le roi de la Gatineau ».

VOL. VI—No 38 — OTTAWA, C. O., JEUDI, 25 MARS 1875 — PRIX: 16 PAR ANNÉE

LE COURRIER D'OUTAOUAIS

Journal Politique, Litteraire, Commercial, Agricole et Industriel.

MÉDÉRIC LANCTOT, — JOURNAL DU SOIR. — EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

BUREAU DE POSTE, OTTAWA

ARRIVÉE ET DEPART DES MALLES.

ARRANGEMENTS D'HIVER. 1874. 1874

LE COURRIER D'OUTAOUAIS

JOURNAL

QUOTIDIEN & HEBDOMADAIRE

LE SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN PUBLIÉ LE SOIR DANS LE CANADA CENTRAL

AU PRIX DE

$6 par année, payables d'avance

Il est envoyé aux Etats-Unis à raison de $7 50

PRIX DES ANNONCES

Situations demandées.
Situations vacantes
Maisons a louer,
Maisons a vendre
Pensions et logis.
Chambres demandées
Articles perdus,
Pensions demandées,
Betes a cornes perdues,
Diverses demandes,
Demandes d'argent a preter
Demandes de betes a cornes

n'excédant pas 24 mots

25 CENTINS.

Payables d'avance; Chaque mot au-dessus de 24, UN CENTIN

Le "Courrier" Hebdomadaire

Est publié tous les JEUDIS

$1 par Annee payable d'avance ou $1.50 si payé dans le cours de l'année.

Les personnes fournissant dix abonnements recevront le Journal gratis.

Le port des lettres adressées au Courrier doit être payé, et n'elles contiennent de l'argent, elles doivent être enregistrées et adressées au

BUREAU

19 RUE WELLINGTON, 19

OTTAWA.

TAXES, TAXES.

AVIS.

La « une » du Courrier, le 25 mars 1875. On y voit, pour la première fois, le nom de Médéric Lanctôt inscrit en haut, à gauche.

LA VIE RELIGIEUSE A HULL (1870 - 1880)

par

Gaston Carrière, o.m.i.

L'arrivée à Hull en 1799 des premiers colons amenés par Philémon Wright devait nécessairement attirer les missionnaires catholiques dans la région, quoi que la véritable organisation religieuse soit relativement tardive.

Il est certain que l'abbé Haran fit des visites régulières à Byton [Ottawa] dès 1827 [1] et a dû également s'occuper du petit nombre de catholiques situés de l'autre côté de la rivière. De son côté, l'abbé Hugh Paisley, curé de la Petite-Nation ou Montébello, fit le premier baptême enregistré à Bytown le 21 mai 1829 [2], et a sans doute aussi visité Hull. Bien que les protestants fussent en majorité de nationalité irlandaise [3], on comptait cependant un petit nombre de Canadiens français [4].

Le 31 janvier 1833, Mgr Jean-Jacques Lartigue de Montréal donne à M. John Cullen, missionnaire à Bytown, la juridiction des prêtres et des curés du diocèse de Québec pour les *townships* de Buckingham, de Hull et des autres endroits situés en haut de la seigneurie de la Petite-Nation [5]. A la fin de 1835, la desserte de Hull est assurée par les prêtres de Bytown [6] et, en 1837, on parle de la construction d'une petite chapelle à Hull, car Mgr Ignace Bourget, de Montréal, écrit à l'abbé Pascal Brunet le 22 avril pour lui demander « où en sont les gens de Hull et ceux d'Aylmer-Place, qui se remuaient l'hiver dernier pour bâtir des chapelles [7] ».

L'année suivante, 1838, l'abbé John Brady affirme qu'on pourrait élever une belle église aux Chaudières, vis-à-vis Bytown, où Ruggles Wright offre un emplacement, plus cent louis de sa part et cent louis de la part de ses ouvriers et ne demande que la permission de construire [8]. En 1840, on parle encore de chapelle à Hull. M. Brady écrit en effet à Mgr Bourget, le 8 avril 1840:

> « C'est ici aux Chaudières que devrait être construite l'église des deux cantons de Hull et de Templeton. si l'on pouvait y faire consentir tout le monde: mais ça été impossible dans le temps [9]. »

C'est la première fois que l'on parle de faire passer Hull avant les autres localités de la région. Cette même année, Mgr Bourget visite l'Outaouais et bénit des églises à Aylmer, à Chelsea, à Gatineau et à Buckingham [10].

Le développement des chantiers sera à l'origine du véritable développement de l'Eglise à Hull. Le père Eusèbe Durocher, o.m.i., chargé des missions des chantiers, écrit au père Joseph-Eugène-Bruno Guigues, o.m.i., supérieur des Oblats au Canada et futur évêque d'Ottawa, le 20 mai 1845, qu'une « chapelle bâtie à la tête des Petites Chaudières, nous serait presque nécessaire [11] ». Cette fois le vœu du missionnaire sera réalisé. La chapelle fut construite en 1846 sur un terrain donné par Ruggles Wright [12] et bénie par Mgr Jean-Charles Prince, auxiliaire de Montréal, sous le titre de Notre-Dame de Bonsecours, durant la visite épiscopale de ce dernier en 1846 [13]. La chapelle de 40 pieds sur 20 [14], connue plus tard sous le nom de chapelle des chantiers ou de Notre-Dame des Voyageurs, servira à la population de Hull jusqu'à la construction d'une véritable église, livrée au culté en 1869 [15] et bénie en avril 1871 [16]. La messe y est dite régulièrement à partir de 1855 par les missionnaires des chantiers et les professeurs du collège de Bytown [17] et la desserte fut érigée en mission le 1er novembre 1861 [18].

LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Le besoin de cette église se faisait sentir depuis plusieurs années, malgré un agrandissement par le père Célestin Frain en 1863 [19]. La chapelle devint bientôt tout-à-fait insuffisante et le père Louis Reboul, o.m.i., le grand apôtre des jeunes gens des chantiers, décida de construire une véritable église. Dès 1868, d'après les plans de l'architecte Lecours, il commença une belle église en pierre. Le père Florent Vandenberghe, provincial, en donnait connaissance dans un rapport à la maison générale des Oblats pour les années 1867-1868:

> « Depuis bien des années le R.P. Reboul à son retour de la Mission des Chantiers, consacrait une partie de son temps à évangéliser la population flottante qui, après avoir passé les chutes des *Chaudières*, s'arrêtait autour d'une chapelle en bois. Peu à peu un certain nombre de familles se sont fixées là, elles sont aujourd'hui au nombre de cinq cents. Depuis qu'Ottawa est devenu le siège du gouvernement général, on peut prévoir que le village de Hull augmentera notablement; et c'est pour cela que le R.P. Reboul donne à l'église qu'il fait élever d'assez belles proportions. Là encore, le 11 octobre dernier, Mgr l'Évêque d'Ottawa a béni solennellement une première pierre au milieu d'un grand concours de peuple [20]. »

La construction durera deux ans; le soubassement ne sera livré au culte qu'en 1869 et la bénédiction de l'église aura lieu en avril 1870. Elle mesurait 120 pieds sur 53, avec une sacristie de 75 pieds sur 50.

Les travaux n'étaient pourtant pas terminés et le père Reboul s'affaira à compléter son œuvre. Le père provincial, le père Vandenberghe, écrivait au père Joseph Fabre, o.m.i., supérieur général, le 4 janvier 1871:

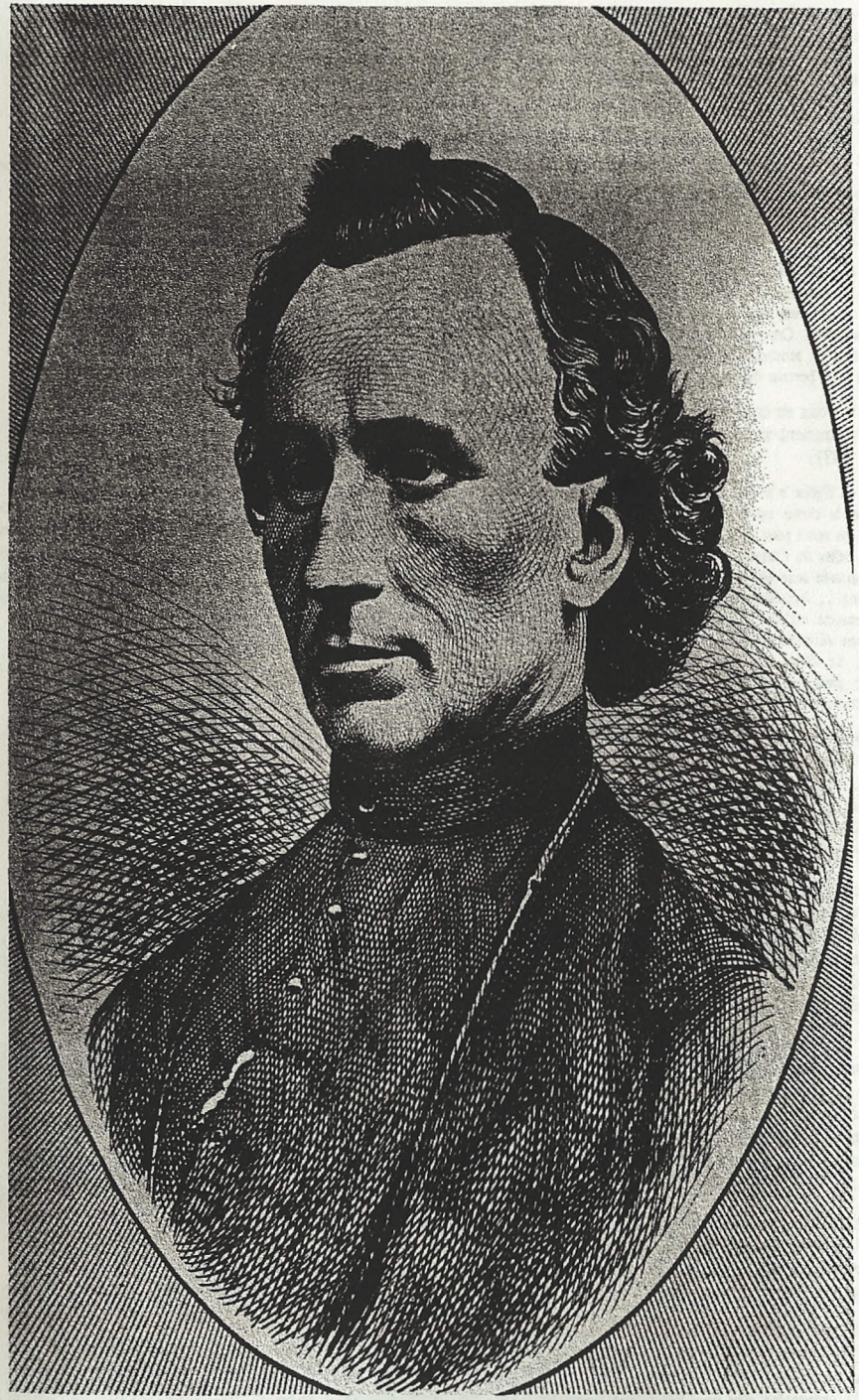

Le père Louis Reboul, à qui on doit attribuer, pour une grande part, le caractère catholique et français que Hull a pris dans la seconde moitié du 19e siècle.

« Je suis à terminer les derniers arrangements pour Hull: nous avons cru nécessaire d'acquérir aussitôt ce qui reste du bloc sur lequel est bâtie l'église; l'architecte prépare les plans et l'on réunit les matériaux pour bâtir dans le printemps. Je pense que les dépenses s'élèveront de 15000 à 20000 pi[astres]; mais le Père Reboul a 3000 pi en mains et les revenus de l'église seront de 3500 à 4000 pi sans compter les revenus des chantiers[21]. »

De son côté, le père Henri Tabaret, supérieur de l'Université d'Ottawa, écrivait lui aussi à la maison générale le 24 août 1871:

« La construction de Hull avance. Le P. Reboul, qui en a la direction, s'en donne à cœur joie, car vous savez qu'il n'est jamais plus heureux que lorsqu'il est au milieu des ouvriers. Cependant je dois dire qu'il a une qualité que l'on ne rencontre pas ordinairement chez les *bâtisseurs :* il a horreur des dettes et des dépenses inutiles[22]. »

Les travaux en cours étaient destinés à faire de l'église un beau monument si l'on en croit un autre témoignage de la fin de 1871:

« L'Église n'a que les quatre murs et manque de voûte, le chœur est aussi à faire. Pour la sacristie, on latte les murs pour le plâtre: cette sacristie sera une des plus belles du Canada. Au dessus de la Sacristie il y a une grande salle qui servira de réunion pour les Congrégations... Actuellement la situation est assez triste. Dans la semaine on fait les offices dans le soubassement qui est une véritable cave. On dit qu'il y a 8000 âmes dans Hull. Le village est immense. Le flat dépendra aussi de nous; ainsi que la partie canadienne de la haute ville [d'Ottawa][23]. »

Lorsque le travail fut un peu plus avancé, on eut recours à l'abbé Georges Bouillon pour terminer les plans de l'intérieur. Il s'inspira alors de l'église de l'Immaculée-Conception de Lowell, Massachusetts, construite sous la direction du père André-Marie Garin, o.m.i., d'après les plans du grand architecte P.-C. Keeley qui avait élevé un magnifique édifice.

La construction apporta cependant quelques difficultés, à preuve ce qu'écrivait le père Hyacinthe Charpeney en 1872. Les ouvriers, disait-il, ne se tuaient pas à l'ouvrage. Un ouvrier lui avait dit qu'à certains endroits le mortier n'était fait que de sable et un autre affirmait que dans les murs de l'église, il y avait des trous « où l'on pouvait passer le bras[24] ». De plus, le travail se faisait bien lentement.

Néanmoins, le 15 février 1872, on commençait les exercices dans la nouvelle sacristie[25], puis l'église était bénite au printemps 1874. A l'église primitive, on avait ajouté un sanctuaire de 72 pieds sur 50[26]. Au cours de 1874, on mit des vitraux en couleur dans l'église[27] et, en 1875, on installait trois cloches bénites le 23 mai, fête de la sainte Trinité[28].

L'église resta dans cet état jusqu'à l'incendie du 5 juin 1888 qui détruisit une grande partie de la ville de Hull et ne respecta ni l'église, ni le presbytère. Tout était à recommencer.

L'administration générale avait hésité un moment pour autoriser ces constructions. Le père Vandenberghe réussit cependant à convaincre les autorités oblates de la nécessité d'une telle entreprise par une lettre du 26 avril 1872. Il croyait nécessaire de faire au moins une partie des améliorations décidées en conseil:

« 1° Achever l'abside de l'église, laquelle abside se fera en carré à l'extérieur selon les plans de l'architecte, de façon à contenir des galeries pour les enfants et laisser libre au public toute la nef de l'église.

« 2° De faire la voûte de l'église, laquelle ne pourrait être faite si la partie à bâtir n'est pas achevée. »

Après avoir dit que la question de finance ne posait aucun problème, le provincial poursuivait:

« Ainsi les moyens de bâtir sont certains; d'autre part l'église étant déjà insuffisante vu l'augmentation continuelle de la population, c'est notre devoir et notre intérêt de loger le plus de monde possible. Avant longtemps Monseigneur voudra une autre église. Il est bien entendu que l'on attendra quelque temps avant de faire les travaux de l'intérieur. Nous ne ferons que la voûte, mais la voûte doit être faite ne fût-ce que pour la propreté; mais il la faut davantage contre le froid. Actuellement il est impossible de chauffer l'église. L'hiver dernier il y a eu deux ou trois jours de grand froid où il a fallu abréger les offices et le monde n'y venait pas. Ce sera une grande épargne de chauffage[29]. »

Au cours de la construction de l'église, un événement très important pour l'avenir de l'Église à Hull se produisit. D'abord les Oblats acceptèrent de se charger définitivement de la future paroisse. De plus, les citoyens de Hull présentaient une pétition à l'évêque d'Ottawa, à l'effet d'obtenir les Oblats:

PÉTITION DES PAROISSIENS DE HULL—OTTAWA

A Sa Grandeur Mgr Joseph Eugène Guigues,
Évêque d'Ottaouais.

L'Humble Requête des soussignés habitants de N.-D. de Hull, diocèse d'Outaouais.

Expose respectueusement que cette localité qui renferme une population de plus de sept mille âmes possède une bonne église due au zèle des Révérends Pères Oblats, spécialement du Révérend Père Reboul, prêtre missionnaire des chantiers de l'Outaouais.

Qu'à cause de l'augmentation prodigieuse de la population il devient avantageux et même nécessaire que deux prêtres résidants en ladite paroisse soient chargés des affaires spirituelles de cette même paroisse et qu'il serait à désirer que les Révérends Pères Oblats qui ont déjà fait de si grands sacrifices soient chargés de continuer l'œuvre qu'ils ont si bien commencée. C'est pourquoi vos requérants demandent qu'il leur soit permis d'avoir deux Révérends Pères Oblats résidant à Notre-Dame de Hull pour l'administration des affaires religieuses de cette localité.

Et vos requérants ne cesseront de prier

Hull 6 avril, 1870
(signé) L. Fetreau
C. Leduc
Adolphe Payette et 280 autres

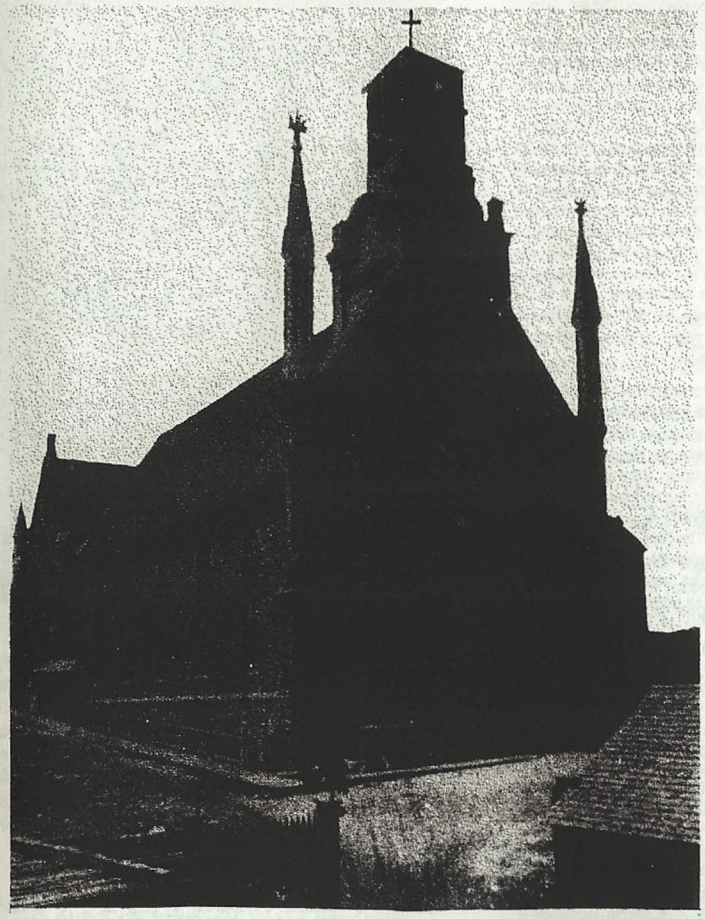

La première église Notre-Dame, détruite par le feu en 1888.

Nous soussignés certifions que les noms apposés à la requête ci-annexée ont été pris par nous ou en notre présence; que tous ces noms ont été donnés librement et et volontairement par toutes et chacunes des personnes qu'ils représentent et que si la crainte de faire une trop grande liste de noms ne nous eût empêché nous aurions enregistré la signature de tous les habitants de Notre-Dame de Hull, qui tous à qui mieux mieux s'empressent de demander les Révérends Pères Oblats comme prêtres résidants.

En foi de quoi nous avons signé à Hull ce vingt-quatrième jour d'Avril en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante dix.

N. Tetreau
N. L. Cardinal [30].

Après bien des pourparlers les Oblats et l'évêque s'entendaient et préparaient une convention datée du 12 novembre de la même année, tandis que Mgr Guigues donnait le décret d'institution des Oblats à Hull, le 14 novembre 1870:

DÉCRET de Monseigneur l'Évêque d'Ottawa concernant l'établissement des RR. PP. Oblats à Hull et la desserte de la paroisse Notre-Dame de Grâce.

Parmi les objets que nous regardions comme les plus propres à éveiller notre sollicitude celui de la desserte de la paroisse Notre-Dame de Grâce occupait un des premiers rangs. La proximité de cette paroisse de la ville d'Ottawa, son développement subit et très considérable, la qualité des personnes généralement peu instruites et pauvres dont elle était composée, le peu de liaison qui existait entre les familles accourues de tous les points du Canada l'exposait à toutes sortes de désordres et réclamait par là même des soins particuliers. Il nous est donc paru que pour satisfaire aux besoins de cette desserte déjà très importante le dévouement d'une communauté était très avantageuse et presque même indispensable. Nous avons donc porté nos regards sur celle des RR. PP. Oblats qui avaient déjà consacré leurs peines et leur travail pour former cette nouvelle population.

Deux raisons particulières sont venues encore confirmer cette résolution: la première est que le clergé séculier commence à sentir le besoin d'appeler des missionnaires pour donner des retraites dans les paroisses. Cet établissement rapproché du Premier Pasteur offrira une position très convenable pour la résidence des missionnaires qui évangéliseront le diocèse et pour les pères qui vont dans les chantiers. La seconde raison est que la dette actuelle étant déjà considérable et les œuvres qui restent à accomplir étant bien nombreuses, un prêtre séculier pourrait difficilement en prendre la responsabilité, tandis que l'esprit de sacrifice et de dévouement des RR. Pères Oblats qui nous est bien connu nous permet d'espérer que non seulement ils suffiront à ces œuvres; mais qu'après des années d'un travail pénible ils pourront obtenir même des ressources pour les aider dans l'accomplissement des œuvres de dévouement qu'ils se sont imposés dans l'intérêt du diocèse.

En conséquence nous chargeons la communauté des RR. Pères Oblats de la desserte de Notre-Dame de Grâce à Hull. La pétition qui nous a été adressée le 16 avril 1870 et signée par 280 catholiques me prouve que cette nomination sera acceptée dans la paroisse avec la plus grande satisfaction. Nous concédons également la propriété du terrain et de l'église à la susdite communauté à la charge de desservir cette paroisse conformément aux règles du diocèse et de payer les dettes déjà contractées et de terminer les travaux avec l'appui et les secours des catholiques confiés à leur soin.

Nous désignons le Supérieur de la Communauté comme curé de la paroisse, lui donnant la liberté de se faire aider et même remplacer pour la desserte qui lui est confiée par quelqu'un des Pères de la communauté. Nous avons l'assurance que la régularité des membres qui la composent et la fidélité à observer les règles du diocèse, offriront à tout le clergé un grand exemple et l'encourageront dans l'accomplissement des œuvres qui lui sont confiées.

Donné à Ottawa le quatorze novembre dix huit cent soixante-dix.

Jos. Eugène, Évêque d'Ottawa [31].

Mgr Guigues.

La paroisse Notre-Dame de Hull devait donc s'occuper de la population fixe de Hull, estimée alors à 8,318 habitants dont 3,857 de langue anglaise [32], établie sur un territoire borné au sud par la rivière Ottawa, au nord par la paroisse de Chelsea, à l'est par le ruisseau Leamy et à l'ouest par la onzième concession du canton de Hull [33]. De plus, les desservants avaient la charge de la visite des chantiers et s'employaient également à donner des missions ou retraites dans les paroisses où ils étaient invités.

Les pères Jean-Baptiste Baudin, Louis Reboul et Christophe Phaneuf s'établirent à Hull dans la première partie de 1871 [34], puis se transportèrent dans leur presbytère le 1er mai 1872 [35].

L'établissement à permanence des pères à Hull fut une aide précieuse pour le développement de la vie paroissiale et chrétienne dans la ville. Dès que l'église neuve eut remplacé la chapelle des chantiers, une salle fut mise à la disposition des jeunes et l'Oeuvre de la jeunesse fondée par le père Maxime Harnois et la salle fut utilisée durant plusieurs années, jusqu'à la construction d'un vaste édifice à deux étages pour répondre aux besoins de l'œuvre.

LES CONGRÉGATIONS

Selon la coutume du temps, les congrégations pieuses se multiplièrent. La Congrégation des Dames de Sainte-Anne, vraiment établie en 1871, comptait déjà près de 700 membres en 1876 et ne cessa de prospérer pour atteindre le chiffre de 930 en 1884 [36].

On commença à parler d'établir la Congrégation des Enfants de Marie en 1871 et près de 300 jeunes filles manifestèrent leur désir d'en faire partie. Elles étaient 300 en 1884 [37].

La Congrégation des hommes de même que celle des jeunes gens sont plus tardives puisqu'elles n'existaient pas encore en 1884.

En plus des congrégations déjà mentionnées, on trouvait déjà en 1884, une Société de Tempérance pour les hommes avec 1,000 membres et la Société des Précurseurs de la Tempérance pour les garçons de 10 à 16 ans qui comptait environ 300 membres.

Ces congrégations ou associations étaient destinées à aider les différentes catégories de personnes de la paroisse à mieux vivre leur vie chrétienne. Quant à la réponse des paroissiens au zèle et au dévouement de leurs prêtres, on peut s'en faire une idée par une lettre du curé, le père Hyacinthe Charpeney, au père Joseph Fabre, supérieur général des Oblats, en date du 27 octobre 1877. Après avoir rappelé que la mission des chantiers est encore parmi les œuvres de la paroisse, il ajoute:

« Pour résumer en quelques mots notre ministère paroissial, je dirai que nos divers offices attirent en général beaucoup de fidèles à l'église, que les retraites, neuvaines et autres exercices en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus, de la sainte Vierge, de saint Joseph, de sainte Anne et des pauvres Âmes du Purgatoire sont bien suivis, que le nombre des membres de nos confréries augmente chaque année. Tout le monde, sauf de rares exceptions, remplit le devoir pascal, ce qui est assez consolant parmi une population d'environ 6000 âmes. Dans l'année 1876, il y a eu 440 baptêmes, 236 sépultures et 56 mariages. Ce dernier chiffre des mariages est comparativement petit auprès de celui des années précédentes, mais là aussi il faut voir une preuve de la misère des temps.

« Nos Pères n'épargnent ni peines ni fatigues pour bien remplir toutes les fonctions du saint ministère. Il y a bien encore des ronces et des épines qui croissent dans le champ du Père de famille; on a à gémir quelquefois sur des désordres; des intérêts de localité ont créé des intimités; l'établissement d'une Cour judiciaire a fait accourir une douzaine d'avocats et autant de baillis; les procès étaient à l'ordre du jour; mais, grâce aussi à la morale enseignée du haut de la chaire, grâce aussi à la rareté de l'argent, les excès d'intempérance ont beaucoup diminué; les plaideurs sont devenus rares; la paix et l'union tendent à se rétablir [38]. »

Le travail était absorbant si l'on en juge par les statistiques vitales pour la seule année 1876 puisque le père affirme qu'on avait fait 440 baptêmes, 236 sépultures et 56 mariages, bien que le 15 septembre 1872, la paroisse ait déjà été amputée de la partie d'Ottawa connue alors sous le nom de Flat [39].

LES ÉCOLES

L'Église a toujours considéré l'école comme l'un de ses devoirs les plus impérieux. C'est pourquoi dès 1864, le père Reboul avait réussi à organiser une école pour les garçons et une autre pour les filles [40]. Dans la période qui nous occupe présentement, les desservants de Notre-Dame furent les instruments de la fondation de plusieurs écoles. En 1870, on ouvrait l'école Saint-Étienne pour les filles des deux langues dans l'ancienne chapelle des chantiers [41] sous la direction de trois sœurs grises d'Ottawa. Les Sœurs cependant désiraient encore mieux et le père Tabaret affirme à Mgr Guigues le 15 juillet 1870:

« L'ancienne église de Hull a été transportée à l'extrémité du terrain et l'on a trouvé le moyen de l'arranger pour aménager un bon logement pour les Sœurs et de belles salles pour les classes; les travaux sont à peu près terminés. Les Sœurs ont acheté ces jours-ci six acres de terre près de l'église de Hull dans une position avantageuse et à un prix modéré. Elles se proposent d'y établir une école industrielle à l'instar de celles que le gouvernement a établie cette année à Québec et à Montréal. Plusieurs des membres influents des Chambres et du Gouvernement ont promis leur concours pour faire obtenir des subsides à cette institution [42]. »

L'inspecteur Charles-B. Rouleau trouvait, en 1875, que l'école était très fréquentée et l'une des plus prospères de la région [43].

Les garçons qui étaient moins bien partagés que les filles auraient bientôt, eux aussi, grâce encore au père Reboul, une école convenable. Alors qu'en 1874, les rumeurs voulaient que Hull soit érigé en évêché, il devenait nécessaire de construire une belle école. Il fallut cependant attendre encore un peu. En 1875, le père Reboul insistait pour que l'on bâtisse assez grandement pour ne pas être forcé à recommencer dans quelques années. Il désirait une école en pierre de six grandes classes et qui ne coûterait pas plus de $5,000 et ajoutait « Ce sont les frères qu'il nous faut ».

La chose devenait urgente car il y avait de cinq à six cents garçons dans la paroisse et on ne comptait que deux maîtres et deux classes comptant chacune 150 enfants [44].

Dans son rapport des événements survenus à Hull depuis le 21 avril 1876, le père Charpeney, supérieur, écrivait au supérieur général des Oblats, le 27 octobre 1877:

« La paroisse de Hull allait posséder trois maisons d'école pour les filles toutes parfaitement dirigées par les bonnes Sœurs Grises d'Ottawa. L'unique maison d'école pour les garçons était insuffisante et en faisait désirer une nouvelle plus spacieuse et plus au centre de la ville. L'emplacement était tout préparé mais le bureau des commissaires n'avait pas les fonds nécessaires. Le R.P. Reboul avait cette œuvre à cœur; il la regardait comme le complément des institutions de la paroisse. Aussi quelle joie pour lui lorsqu'il a entendu la permission de bâtir tomber des lèvres du R.P. Visiteur et du R.P.

Provincial. Le 26 juillet, Mgr Duhamel bénissait la pierre angulaire d'une maison de 84 pieds sur 54 et qui devait avoir 4 étages [45].

L'école était terminée en juillet 1877 et comptait quatre cents élèves. Le supérieur de Hull était alors président du bureau des commissaires. Le 1er septembre 1878, les Frères des Écoles Chrétiennes prenaient charge de l'école, connu sous le nom de Collège Notre-Dame.

Plusieurs autres écoles s'ajoutèrent bientôt, si bien qu'en 1884, on comptait déjà 1,500 étudiants dans la ville de Hull.

Telle est brièvement l'histoire de la vie catholique à Hull de 1870 à 1880. Elle était maintenant solidement établie et au cours des années suivantes elle se développa rapidement jusqu'au jour où le 27 avril 1963, Rome jugea le temps venu d'élever la ville de Hull au rang des villes diocésaines, preuve qu'il existait déjà une église adulte et présage de nouveaux développements pour l'avenir.

---

1 ALEXIS DE BARBEZIEUX, o.f.m. cap., *Histoire de la Province ecclésiastique d'Ottawa et la colonisation dans la vallée de l'Ottawa . . .*, Ottawa, La Cie d'Imprimerie d'Ottawa, 1897, vol. 1, p. 146.
2 *Ibidem*, vol. 1, p. 148.
3 *Ibidem*, vol. 1, p. 120.
4 *Ibidem*, vol. 1, p. 118.
5 *Registre des Lettres*, vol. 7, p. 52 (archevêché de Montréal).
6 Jean-Jacques Lartigue à Pascal Brunet, 11 octobre 1835 (*Ibidem*, vol. 7, p. 829).
7 *Ibidem*, vol. 8, p. 382.
8 John Brady à Ignace Bourget, 9 mars 1838 (archevêché de Montréalff. Voir aussi ALEXIS DE BARBEZIEUX, o.f.m. cap., *op. cit.*, vol. 1, p. 196-197.
9 Archevêché de Montréal. Voir aussi ALEXIS DE BARBEZIEUX, o.f.m. cap., *op. cit.*, vol 1, p. 213.
10 *Pièces et Actes*, vol. 3, f.168 cv. (archevêché de Montréal).
11 Archives provinciales O.M.I., Montréal, dossier Ottawa, 1re Maison, Evêché, 1845-1867.
12 A l'angle des rues Laurier et Salaberry.
13 Louis Reboul à Ignace Bourget, 8 août 1848 (archives provinciales O.M.I., Montréal, dossier Ottawa, 1re Maison, Evêché, 1845-1867). Voir aussi *Codex historicus de Longueuil*, p. 78 (*ibidem*).
14 *Ibidem*.
15 ALEXIS DE BARBEZIEUX, o.f.m. cap., *op. cit.*, vol. 1, 572.
16 Marie-Joseph Royer, o.m.i, à Florent Vandenberghe, o.m.i., 10 avril 1870 (archives provinciales O.M.I., Montréal, dossier Ottawa, 1re Maison).
17 *Le Nord de l'Outaouais . . .*, Ottawa, Le Droit, 1938, p. 156.
18 Archives publiques du Canada, Provincial Secretary Office, Canada-Est, 1865, no 530.
19 *Missions de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, 4 (1865), p. 146.
20 *Ibidem*, 8 (1869), p. 313-314.
21 Archives générales O.M.I., Rome, dossier Vandenberghe, Florent.
22 *Ibidem*, dossier Tabaret, Henri.
23 Hyacinthe Charpeney, o.m.i., à Pierre Aubert, o.m.i., 6 décembre 1871 (*ibidem*, dossier Charpeney, Hyacinthe).
24 Hyacinthe Charpeney à Florent Vandenberghe, 12 janvier 1872 (archives provinciales O.M.I., Montréal, dossier Hull).
25 Rapport au chapitre général, 12 décembre 1873 (archives générales O.M.I., Rome, dossier Hull).
26 Notice nécrologique du père Louis Reboul, o.m.i., dans *Notices nécrologiques des membres de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée*, Paris, Typographie Hennuyer et Fils, 1868, vol. 3, p. 358.
27 Hyacinthe Charpeney à Florent Vandenberghe, 6 avril 1874 (archives provinciales O.M.I., Montréal, dossier Hull).
28 Hyacinthe Charpeney à Florent Vandenberghe, 27 avril 1875 (*ibidem*).
29 Florent Vandenberghe à Pierre Aubert (archives générales O.M.I., Rome, dossier Vandenberghe, Florent).
30 Archives diocésaines d'Ottawa, dossier Hull.
31 Archives générales O.M.I., dossier Hull.
32 Lucien BRAULT, *Hull, 1800-1950*, Ottawa, Editions de l'Université, 1950, p. 229.
33 *Ibidem*, p. 216.
34 Florent Vandenberghe à Joseph Fabre, 10 mars 1871 (archives générales O.M.I., Rome, dossier Vandenberghe, Florent).
35 Rapport du père Charpeney, 12 décembre 1873 (archives générales O.M.I., Rome, dossier Charpeney, Hyacinthe).
36 Rapport au questionnaire administratif. Visite de 1884 (archives générales O.M.I., Rome, dossier Hull).
37 *Ibidem*.
38 Hyacinthe Charpeney à Joseph Fabre, 27 octobre 1877, dans *Missions de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, 16 (1878), p. 53.
39 Rapport du père Hyacinthe Charpeney, 12 décembre 1873 (archives générales O.M.I., Rome, dossier Hull).
40 Voir *Missions de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, 4 (1865), p. 200.
41 Lucien BRAULT, *Un siècle d'administration scolaire. La commission des écoles catholiques de Hull, 1866-1966* [s.l.n.é.], p. 188-189.
42 Archives provinciales O.M.I., Montréal, dossier Université d'Ottawa, 1870-1871.
43 Lucien BRAULT, *Un siècle d'administration scolaire . . .*, p. 189.
44 Hyacinthe Charpeney à Joseph Fabre, 8 mai 1875 (archives provinciales O.M.I., Montréal, dossier Hull).
45 *Missions de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, 16 (1878), p. 54.

Le village de Hull, quelques années avant son incorporation municipale.

LA CÉLÉBRATION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE À HULL EN 1875

(Extrait du **Courrier d'Outaouais**, 25 juin 1875)

Le 24 juin le soleil se levait pâle derrière le nuage de poussière et de fumée qui le voilait depuis plusieurs jours. Mais les cœurs étaient joyeux et enthousiastes; les maisons et les rues se décoraient de balises et de drapeaux, tout prenait de bonne heure un air de fête. Le canon qui avait donné le signal du réveil, ne cessait de tirer et des coups de fusil partaient de tous les coins de la ville.

Bientôt toute la population fut sur pied pour voir passer les cavaliers et les personnages, les membres du comité avec leurs insignes, les voitures des corps et métiers et le carosse du petit Jean-Baptiste. De ce moment la ville fut en remue-ménage de fête, de gaieté et d'admiration.

A huit heures et demie la procession se formait à l'hôtel-de-ville et se rendait à l'église.

A ce moment l'atmosphère si lourde et si chargée laissa tomber quelques gouttes de pluie, qui, tout en nous faisant craindre pour la fête, ne suffirent pas même pour abattre la poussière. Le soleil perça les nuages pendant que le service divin se célébrait par le révérend Père Harnois, assisté des révérends Morier et Marion, diacres.

M. Narcisse Trudelle et sa dame allèrent à l'offrande. C'est l'occasion de dire que le Pain-Béni préparé par M. Delude était magnifique.

Les messieurs et dames dont les noms suivent, firent la quête: Moïse Trudelle avec Mme Charles Champagne; le docteur Perras avec Mme Olivier Latour; M. Gibeau avec Mlle Leblanc; M. Dorion avec Mlle Ema Delude.

Le sermon fut prêché par le révérend Père Supérieur Charpeney, dont l'éloquence égala la foi ardente et le patriotisme bien connus.

Prenant pour thème qu'il y avait deux patries; la patrie célestre et la patrie terrestre, pourquoi dit-il, ces décorations, ces préparatifs, ce beau petit Saint-Jean-Baptiste, sinon pour célébrer la patrie terrestre! Aimer sa patrie, c'est en aimer le sol, c'est aimer la belle langue française, c'est aimer nos institutions, c'est aimer la religion, c'est aimer tout ce qui constitue la patrie.

Le révérend prédicateur développe ces pensées dans la langue inspiré de la foi et du patriotisme. Il recommande ensuite la pratique des vertus civiques et de la religion, la tempérance, l'union, et termine par une magnifique péroraison. De tels sermons mériteraient certainement d'être rapportés verbatim, et lorsque ce bureau aura son rapporteur, nous pourrons donner cette satisfaction à nos lecteurs. Encourager le journal afin de le perfectionner et de le rendre complet, tel doit être, à tous les points de vue, une de nos ambitions communes. Dans tous les cas, le sermon du révérend Père Supérieur restera gravé dans tous les cœurs, au moins jusqu'à la prochaine Saint-Jean-Baptiste.

La messe est finie, la foule sort, la procession se forme et s'échelonne, le coup-d'œil qu'elle présente est de plus imposants. En voici le défilé imparfaitement rendu, car pour bien comprendre ces manifestations populaires et les apprécier dignement, il faut tout voir de ses yeux, car le mouvement, l'originalité, le cachet véritable de ces spectacles dépassent l'imagination.

C'est d'abord la Cavalcade, commandée par M. Quesnel. Le costume rouge et noir de ces messieurs, les casquettes en toile avec cache-soleil sur le cou, présentait le meilleur coup d'œil du genre et ouvrait, à la suite du capitaine de Courcil et de la force de police, que nous remercions au nom de tous, d'une manière brillante la procession de la Saint-Jean-Baptiste de Hull.

Venaient ensuite les enfants des écoles, qui faisaient le plus grand honneur à leurs professeurs les messieurs Sabourin.

Quel est ce personnage au costume écarlate, brillant de raçades et de pierreries? A son côté le carquois et les flèches. Le cheval plie sous le poids de son cavalier. C'est le représentant des races de la forêt. C'est le « Sauvage! » représenté parfaitement par M. Narcisse Boyer.

Nous allons donner ici la nomenclature des corps de métier et de leurs chariots tout ornés d'érables et où chacun travaillait à l'envie comme de braves et industrieux ouvriers.

Le chariot des menuisiers par MM. Vermette et Poulin, et M. J. T.

Madore. C'est une maison complète, et à l'intérieur le bois se travaille et l'on confectionne portes, fenêtres, etc. Cette excellente idée a été parfaitement exécutée.

Les ferblantiers étaient représentés par une boutique complète et un parfait étalage suspendu aux branches d'érable. C'est tout un magasin. La boutique était en parfaite opération. L'honneur de cette superbe idée revient à M. Étienne Prud'homme, ferblantier, qui avait pour l'aider M. Charles Fortin et M. Frédéric Letourneau.

Sur une voiture ordinaire est posé un pétrin et un boulanger, avec son aide, pétrit la pâte avec perfection à la vue de tous. Il ne manque que le four, mais le soleil se charge de cuire le pain. M. Meilleur, employé de M. Trudel, et M. Emery Bonneville, employé de M. Delude, ont eu l'honneur de nous donner le spectacle de l'intéressant travail de la boulangerie.

La société des bouchers a fait une véritable merveille. Elle a établi une boucherie complète sur un chariot et a réellement fait boucherie et travaillé pendant toute la procession. Deux veaux et un mouton ont été sacrifiés en l'honneur de la fête. Tout le monde était émerveillé du parfait naturel avec lequel la chose était faite. MM. Dalpé, Benoit, Trudelle, Gratts, Richardson, L'Écuyer et Daoust ont donc accompli leur tâche à perfection.

On voyait aussi dans la procession l'étalage d'un tailleur parfaitement établi. Les ciseaux étaient tenus par M. Perras et opéraient comme il faut, et la machine à coudre sous la direction de M. Robillard, pour le compte de notre ami M. Faulkner, auquel nous offrons nos sincères félicitations pour le succès de son idée.

M. Mallette, et M. Coaillier, barbiers, ont fait de leur mieux pour faire la barbe à tous les mentons barbifiables qui se sont présentés. Cette industrie était, comme toutes les autres, établie sur un chariot, garni d'un salon de perruquier si bien arrangé qu'il semblait que c'était la propre boutique de ces messieurs qui se promenait par les rues. La foule applaudissait à ces arrangements fort originaux et plaisants et éclatait d'un rire de satisfaction et de plaisir charmants.

Mais voici venir le sévère Vulcain, qui forge sur son enclume le fer rougi au fourneau enflammé. Ce fer, c'est du fer, ce feu c'est du feu, et ce forgeron, c'en est un bon. C'est M. Séguin, c'est aussi M. Dépati. Bravo! bravo!

Hé! hé! Saint-Crépin s'en donne-t-il du ligneux et de l'alène : quelles bottes! quel excellent ouvrage M. Ranger nous fait dans sa boutique, comme dans son chariot conduit par M. Alfred Allard.

Savez-vous que nous avions jusqu'à une sucrerie qui fonctionnait parfaitement. Le chaudron chauffait, l'eau bouillait, et le sucre s'est fait! On a fait du sucre du pays en pleine procession, avec de l'eau des érables qui garnissaient les voitures, mêlée à du sirop! Rien de plus original s'est-il jamais vu dans une procession? Gloire à M. Alfred Côté et à M. Alfred Félix Labelle, qui ont eu cette idée et qui l'ont exécutée à perfection.

Une grande charrette, la grande charrette du Canada, s'avance, les rènes sont passées dans les héridelles. La voiture contient un véritable habitant, M. Octave Labelle, qui affile sa faux avec une grande pierre — de bois, et près de lui, son garçon, muni d'une pioche, renchausse les pommes de terre. On aurait dit un habitant qui se serait introduit par hazard, dans la procession, tant la chose était naturelle.

N'oublions pas les plâtriers qui étaient représentés par M. Théophras Boulé, les tailleurs de pierre, par M. Firmin Richard, les briqueleurs par M. Lapensée; ils ont parfaitement fait leur devoir en travaillant qui sur ses lattes, qui sur son bloc de pierre, qui sur son mur de brique. Il y avait de quoi faire et finir toute une maison.

Mais la chose, sans contredit, la plus originale, était la cage placée sur un chariot et manœuvrée par quatre hommes avec des rames qui travaillaient dans le vide des deux côtés en arrière du chariot. Rien de mieux fait et de mieux exécuté, et dans notre ville dont le commerce de bois est la principale industrie cette idée était véritablement bien trouvée et la foule a témoigné par ses hourrahs combien elle l'appréciait. M. Rousson conduisait la voiture; M. Joseph Morin était le guide, et M. Guitard le cuisinier. Il y avait deux ou trois rameurs.

Telle est la liste des corps et métiers et de leur organisation. Leur organisation a puissamment contribué au succès de la fête : honneur à eux !

Les vaillantes et nombreuses sociétés de l'Union Saint Joseph et de l'Union Saint Pierre ont donné par leur nombre comme par leur tenue, ainsi que la société Saint-Jean-Baptiste avec son honorable comité, les sociétés sœurs, les invités, le barreau et le corps judiciaire, ce cachet d'importance et de solennité qui est nécessaire pour la grandeur et l'éclat véritable d'une procession.

La tenue et l'ordre ont été magnifiques.

Nous ne pouvons trop féliciter les corps de pompiers et d'échelles sur leur magnifique tenue; la pompe sortait pour la première fois dans une procession avec des ornements et des décorations auxquelles elle n'était pas habituée. Les capitaines Rouleau et Bertrand, avec leurs hommes, méritent les éloge de tous et leur reconnaissance pour avoir prêté leur brillant et utile concours à la procession nationale.

Jacques Cartier a été représenté au plus que parfait par M. Jean Trudelle, il était monté dans une barque; son costume de velour noir et sa casquette étaient le vrai genre. Entouré de cinq ou six mousses, en vrai petit costume de matelot, l'effet était vraiment ravissant.

Champlain, représentée par M. Napoléon Lacasse, avait le cachet du chevalier français, plus que de l'homme politique. On ne pouvait désirer voir cavalier plus galant et plus suivant le vieux chique français.

Mais avons nous oblié le petit Saint-Jean-Baptiste, conduit dans la magnifique voiture à quatre chevaux de M. Rouleau ? Certes, non ! Nous avons réservé le plus bel ornement pour la fin. Le petit Jean-Baptiste, enfant de M. Latour, était beau comme un ange, il tenait la croix avec une aisance parfaite et la magnifique peau de loutre passée autour de sa taille et sur l'épaule, en faisait un petit personnage féérique venu du ciel pour prendre part à notre fête canadienne. M. Fortin était son protecteur. Il ne manquait rien, pas même le petit mouton légendaire, dont la douce nature se prêtait parfaitement au rôle qu'il avait à remplir.

La procession fermée par les quêteurs et quêteuses, défila par les rues de la ville dans un ordre parfait. Les trottoirs étaient remplis de monde qui acclamaient, félicitaient et se réjouissaient du succès de la fête. Nous n'avons vu qu'en une ou deux occasions autant de satisfaction et de véritable contentement sur le parcours d'une procession.

La procession s'arrêta sur le domaine de Mme Scott, à l'ombre des pins, sur l'herbe fraîche. Des comptoirs et des tables couvertes de viandes froides, de pâtisseries et de rafraichissements avaient été préparées par M. Larose. Une estrade avait aussi été élevée.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Narcisse Trudelle, annonça que la Société avait choisi M. Lanctot pour faire le discours de circonstance et le présenta à la réunion nationale. Après de bienveillants applaudissements, l'orateur du jour parla de l'origine de la France, des conditions de l'établissement du pays, et traça à grands traits les changements politiques par lesquels le Canada est passé. Faisant le compte de la corruption du siècle de Louis XV et des effets désastreux des enseignements de Voltaire sur la force et la grandeur de la France dans ses colonies comme chez elle-même, il montra que sous toutes circonstances le peuple canadien n'avait cependant pas oublié la mère-patrie, la première des nations, malgré ses défauts, et la fille aînée de l'Église. Il passa en revue les institutions politiques du pays sous leurs divers régimes pour arriver à conclure des faits et des dien-français est véritablement destiné à être une nationalité à part circonstances que le peuple canadans un peuple uni. Il porta hommage à nos lois, glorifia nos institutions par la bouche même des personnages les plus éminents qui leur ont en plusieurs occasions donné le témoignage qu'ils méritent, attribua à la sage gouverne du clergé comme au patriotisme du peuple la conservation de l'apanage national. Il conclut par un appel sincère à l'union sans laquelle l'édifice, quelque solide qu'il paraisse, tombera. Notre nationalité ne périra qu'avec le cataclysme final, si le faisceau de nos forces la soutient contre les dangers. Ces dangers ne peuvent venir que de nous. Les nationalités sœurs nous regardent, il faut qu'elles nous admirent et nous envient. Du fonds de nos cœurs, poussons des vivats pour l'union de la nationalité canadienne française.

Après ce discours que la bienveillance de l'assemblée interrompit souvent de ses marques d'approbation, le révérend Père Reboul, appelé par l'assemblée, développa plusieurs idées avec tout le tact et l'attrait oratoire qu'on lui connait, et parla plusieurs fois des idées émises par l'orateur précédent, en leur donnant l'autorité de son expérience et de son savoir. Il recommanda fortement aux Canadiens d'être attachés à leur foi, à leur langue et à leur nationalité, et ces sentiments furent couverts des plus vifs applaudissements.

M. E. B. Eddy fut ensuite appelé. Il parla des progrès de Hull et de la grande part qui lui en revien, dit-il, et remercia cordialement le comité de l'avoir invité.

Son Honneur le maire prit ensuite la parole et témoigna de la satisfaction qu'il éprouvait de fêter la Saint-Jean-Baptiste avec ses concitoyens d'origine française. Il remercia le comité de l'avoir invité et reçut les marques de la sympathie et de la confiance de la réunion.

Il fut suivi par le Dr Duhamel et M. Rouleau, d'Aylmer, qui tous deux parlèrent avec chaleur et éloquence de la nationalité, de la foi et de la Saint-Jean-Baptiste.

Puis le banquet eut lieu. La santé de la Reine fut bu avec tous les honneurs. Le révérend Père Reboul fit un excellent discours en réponse à la santé portée au Clergé. M. Rouleau répondit très-bien à la santé « Le jour que nous célébrons, » à la place de M. Julien; son honneur le maire et M. l'échevin Simays à la santé de la corporation; M. Simays parla avec toute la conviction et l'énergie qu'on lui reconnait; M. le recorder Delisle au corps judiciaire; M. Charles Marcil et M. Rouleau, au Barreau; le Dr Perras et M. P. O. Archambault aux professions libérales; M. Drouin de la Pointe Gatineau aux sociétés sœurs et aux invités; M. Cimon à la Saint-Vincent de Paul et aux sociétés de l'Union St-Joseph et de l'Union St-Pierre. La santé du commerce et de l'industrie, de la compagnie Victoria et des voltigeurs furent aussi bues. A la presse, par M. Lanctôt, aux dames, par M. Desjardins. Au Président de la Saint-Jean-Baptiste, qui répondit au toast que M. Lanctôt lui avait proposé, en lui rendant tous les hommages qu'il mérite pour avoir si bien rempli ses devoirs ainsi que le comité dont il a été le digne chef.

M. Jean Trudelle nous a communiqué les excellents sentiments qu'il voulait exprimer à la santé de Jacques-Cartier, si des menaces de pluie n'était venues mettre fin à la réunion.

Chacun eut le temps de se rendre chez soi avant l'orage, aucun contretemps n'a eu lieu. Tout a été comme une bénédiction et la pluie elle-même a été reçue comme une bénédiction.

La soirée dramatique n'a pas eu lieu à cause du mauvais temps et des fatigues de la journée. C'est l'intention de notre excellent club de se reprendre bientôt, afin d'aider à la société Saint-Jean-Baptiste à payer les dépenses de sa magnifique fête.

Si quelque chose pouvait donner un double attrait à la fête, c'est bien la bande des chasseurs canadiens, qui a joué sans relâche pendant toute la procession et entre chaque discours. Nous ne saurions trop les remercier au nom de la société et du public.

Le succès de la fête a surpassé tout ce qui s'est jamais vu non seulement dans Hull, mais dans tout autre endroit de même population. La gloire et le mérite en reviennent au comité qui, en moins de quinze jours, a tout fait, tout organisé et tout accompli. Honneur aux membres du comité, honneur à notre clergé, honneur et gloire à la nationnalité canadienne française !

LES FORTS DE L'OUTAOUAIS

de

Guillaume Dunn

Je voudrais par le présent article donner une suite plus ample, plus explicative au texte de présentation des **Forts de l'Outaouais** et en même temps jeter un œil critique sur l'ouvrage **Les forts de l'Outaouais** de M. Guillaume Dunn. Le but de ces quelques lignes n'est point de louanger cet ouvrage, ni par ailleurs de dénigrer ce que le texte de présentation a établi mais plutôt de voir l'ouvrage avec les yeux d'un historien, c'est-à-dire d'approfondir le contenu général que j'ai développé antérieurement, de poser des questions au texte. Attachons-nous d'abord au titre du volume.

L'imagination populaire considère le fort à l'image des grandes constructions médiévales européennes ou encore en Amérique, selon l'imposante stature des forteresses de Louisbourg et de Québec. Qu'en est-il ? M. Dunn nous démontre preuve à l'appui, qu'excepté le fort de Canassadaga (Deux-Montagnes), il n'y eut pas de fort aussi imposant en Nouvelle-France et que, bien souvent, ce que l'on appelle «le fort» n'est en fait qu'un «espace contournée d'une enceinte de pieux, en laquelle sont renfermées l'église et un nombre de maisons serrées les unes aux autres et allignées par des rues comme dans une ville[1]», un poste de traite. Une question nous vient immédiatement à l'esprit. Pourquoi de tels forts furent-ils édifiés? Avaient-ils une vocation de commerce avant tout? Le caractère commercial qu'on leur dévolue tient, je pense, aux faits de leur type de construction, du peu de sédentarisation, d'une colonisation et d'une évangélisation tardive, de leur fréquentation par les coureurs des bois, des indiens. Ne sont-ils aussi malgré leur «fragilité» des points de relais, de ravitaillement pour les explorateurs et les voyageurs? Ne sont-ils en outre des points de défense du territoire de la Nouvelle-France?

Je crois que le rôle des forts tient à ces trois phénomènes et que les circonstances avantagent l'un ou l'autre aspect.

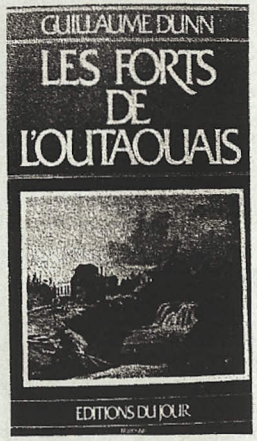

Les forts dont traite M. Dunn sont ceux qui jalonnent la Grande Rivière Outaouais. Ceci nous situe dans une région: l'Outaouais, l'ouest de la Nouvelle-France. Il serait ici à propos de parler de ce deuxième volet de l'ouvrage. L'Outaouais que représente-t-il au 18e et 19e siècles? Est-ce le cadre défini d'une région ou plutôt fait-il partie de ce que l'historien M. Roland Lamontagne qualifie de problématique nord-américaine[2]? M. Dunn semble opter pour cette seconde tangente mais à mon avis, il aurait été davantage explicite et probant d'établir non seulement les liens, les lignes de communications que représentait l'Outaouais dans le cadre de la Nouvelle-France, mais également de replacer cet axe dans le cadre plus large de l'Amérique du Nord en tenant compte de ses anciennes et nouvelles composantes territoriales, politico-économiques. Cela aurait permis de peut-être circonscrire plus en détail les nombreux facteurs et les nombreuses relations de l'ouest de la Nouvelle-France avec le reste du continent.

L'Outaouais, région de passage et de liaison entre l'ouest, le nord et l'est du pays de Champlain nous est décrit selon ses forts, selon ce qui est particulier à «ce pays». Nous allons essayer d'approfondir cette approche.

Le contenu général des **Forts de l'Outaouais** est d'abord et avant tout fort varié. En effet outre le point de vue physique du fort, nous retrouvons aussi le cadre géographique, topographique de chacun des forts qui doivent leur rôle plus ou moins grand à ce même cadre. Cette macro-histoire localisée se complète d'une micro-histoire, celle des gens qui y vivent, qui y passent (voyageurs, indiens, premiers propriétaires). Les us et coutumes décrites montrent combien l'adaptation au milieu et à ses conditions changeantes s'est faite avec aisance et en relation avec ce que de nos jours nous appelons du terme prétentieux «d'écologie». Enfin pour compléter ces aspects, l'on note dans le texte de nombreuses citations d'auteurs qui ont vécu au moment où le régime anglais succède au régime français. Un point à souligner dès à présent est la constante synthèse de ces petites histoires locales des forts. Comme je l'ai déjà dit nous pouvons dans ce volume établir les «Prémices, les faits et les suites de l'établissement des forts le long de la Grande Rivière[3]». Chacun des forts a sa «petite histoire» qui, les unes à côté des autres et replacées dans un contexte plus large, forment la «Grande histoire» de l'Outaouais. Il est donc permis de croire que ce volume établit un lien entre le macroscopique et le microscopique, notions que les historiens contemporains affectionnent particulièrement. C'est une des raisons qui m'incite à qualifier ce livre d'historique.

A cet ouvrage fut enjoint un caractère littéraire et une couleur journalistique. Je voudrais emprunter à l'auteur certains passages qui en font foi. M. Dunn décrit et situe les forts: «C'étaient, à quelques exceptions près, d'humbles palissades de pieux, plantés debout dans une clairière naturelle ou taillée dans l'épaisseur de la forêt vierge, toujours au bord de l'eau, les cours d'eau étant, à toutes fins utiles, les seules voies de communication facilement praticables[4].» Il s'agit bien ici, je pense, d'un style habile qui suggère l'idée tout en annonçant la suite du texte et en situant ce dont il parle.

Le style journalistique est prédominant lorsque l'auteur suit l'explorateur Alexander Henry qu'il privilégie pour le récit des faits: «Pendant que ses canots s'avansent au rythme de l'aviron en direction du portage du Long-Sault, Henry s'intéresse aux champs dont les colons français ont parsemé la forêt sur la rive sud[5].» Les explications supplémentaires et complémentaires sont concises et précises comme celle qui suit le dernier passage: «Il (Henry) est de la Nouvelle-Angleterre où le colon est d'abord terrien[6].» Il en est de même des conclusions tirées de la comparaison et de la critique des sources. Parlant des forts Carillon et du Long-Sault, nous retrouvons: «Donc, ils se font face, étant situés tous deux au pied des mêmes rapides et à la même distance du lac[7]» ou encore dans le chapitre sur le fort de la Petite-Nation: «Henry a trouvé la maison vide d'habitants. Il ne faudrait pas en conclure que le poste était abandonné[8].»

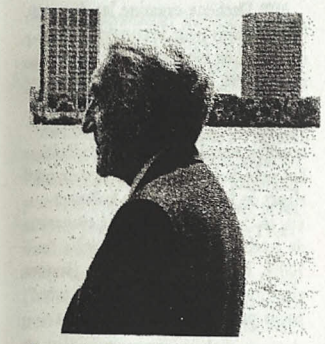

L'auteur devant la rivière des Outaouais, sur le site du deuxième portage des Chaudières. M. Dunn est aussi président de la Société historique de l'ouest du Québec. (Photo M. Pelletier)

Des commentaires personnels de l'auteur sous diverses formes accentuent la critique: «Comme dénouement à ce double conflit une partie de la population fut transportée en 1884 en Ontario, dans le canton de Gibson, aux frais des Sulpiciens, bons princes comme toujours[9]» et: «A peine pouvons-nous aujourd'hui nous représenter le magnifique spectacle qu'offrait sous les feux du couchant la chute du Rideau, dans son décor primitif de forêts vierges, lorsques toutes les eaux de la rivière de ce nom se précipitaient d'un seul bond dans la Grande Rivière[10]».

Notons que les recherches toponymiques des noms géographiques, que l'usage de nombreuses sources antérieures et postérieures à la période concernée, que la description précise des lieux, donnent au récit une ambiance et une teinte «bien de chez nous» ce qui rend le volume agréable à lire, éducatif et accessible à tous.

Je dirai maintenant un mot des iconographies et de la bibliographie. En ce qui concerne l'évocation par l'image du périple que nous propose M. Dunn, il se trouve dans le livre une carte des forts de l'Outaouais. Il serait très à propos, je pense, de pouvoir y fixer une échelle afin de pouvoir établir plus facilement les distances et se rendre compte davantage des distances que les ancêtres avaient à parcourir. La seconde représentation imagée est celle du fort de Canassadaga. Il serait intéressant de comparer ce plan avec les plans de la forteresse de Louisbourg[11] pour ainsi mieux saisir l'importance accordée au fort des Deux Montagnes et à son cadre géographique.

Enfin, je rapellerai que les treize autres illustrations fixent le récit par les représentations appropriées de la «vie de voyage et des forts». Pourrais-je signaler que l'illustration de l'établissement de Philémon Wright[12] qui se trouve dans un sens dans le volume est reproduite dans le sens inverse sur la couverture de l'ouvrage. Laquelle des deux représentations est la véritable?

J'aborderai dans les lignes qui suivent le côté bibliographique. L'ayant déjà laissé entendre, ce volume est assis sur des bases manuscrites et visuelles historiques de valeur. J'ai cependant relevé certaines carences quant aux références de la carte des forts de l'Outaouais et du plan du fort Canassadaga. De même, sans vouloir amoindrir la qualité de ce volume mais afin de le rendre plus complet pour de subséquentes recherches, je soulignerai que dans la bibliographie il n'est point mentionner des ouvrages consultés par l'auteur. Je me permets de les relever ici: **Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec**[13]; Boutet, E. **Le bon vieux temps à Hull**, tome 1[14]; **Conseil Souverain**[15]; **Relation de la Nouvelle-France**[16]; **Archives du Québec**[17]; **Bulletin des Recherches historiques**[18]; **Journal and Letters of La Verendrye**[19]; **Annales de la propagation de la foi**[20]; **Works of Samuel de Champlain**[21].

En conclusion, je réitère mon intérêt marqué pour le volume **Les Forts de l'Outaouais** et je ne saurais, à n'en point douter que le recommander à la fois comme un exemple d'étude critique, comme une synthèse historique, comme une œuvre littéraire et bien sûr comme garantie d'un plaisir toujours renouvelé.

Jean-Paul Moreau

---

1 Franquet, L., Voyages et Mémoires sur le Canada, Québec 1889, p. 138, cité par G. Dunn. Les Forts de l'Outaouais, Montréal 1975, p. 16.
2 Lamontagne, R., Une Thématique, Presses de l'Université de Montréal, Mtl. 1973, p. 4.
3 Jean-Paul Moreau, texte de présentation des Forts de l'Outaouais, Le Droit, Ottawa, samedi le 26 avril 1975, p. 4A.
4 Dunn, G., Les Forts de l'Outaouais, Mtl., 1975, p. 11.
5 Dunn, G., Les Forts de l'Outaouais, Mtl., 1975, p. 56.
6 Id., p. 57.
7 Ibidem, p. 58.
8 Ibidem, p. 67.
9 Ibidem, p. 46.
10 Ibidem, p. 75 et 76.
11 McLennan, J. S., Louisbourg: from its foundation to its fall, Toronto 1918.
12 Dunn, G., Les Forts de l'Outaouais, Mtl. 1975, p. 82.
13 Id., p. 20.
14 Ibidem, p. 31.
15 Ibidem, p. 38.
16 Ibidem, p. 41.
17 Ibidem, p. 52-53.
18 Ibidem, p. 71.
19 Ibidem, p. 116.
20 Ibidem, p. 126.
21 Ibidem, p. 128.

HABITANTS ET MARCHANDS DE MONTRÉAL AU XVIIe SIECLE

Louise Dechêne, présentement professeur d'histoire à l'Université McGill, avait déjà publié un très important article sur le régime seigneurial à Montréal[1]. Aujourd'hui, elle nous livre une œuvre capitale[2] qui paraît être sa thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris X. L'ouvrage est en quatre parties: la population, le commerce, l'agriculture et la société de Montréal au XVIIe siècle. Le choix du titre laisse voir les deux pôles de sa recherche, car c'est autour des habitants et des marchands que se forment les structures économiques et que naissent les rapports sociaux. Cet ouvrage nous fait découvrir les lignes de force, mais aussi les faiblesses du développement socio-économique de Montréal dès le début de sa fondation et jusqu'au premier quart du XVIIIe siècle. L'auteur met bien en relief les comportements humains et la mentalité des groupes sociaux de Montréal, ce qui justifie la publication de l'ouvrage dans la collection *Civilisations et mentalités* dirigée par Philippe Ariès et Robert Mandrou, ce dernier étant son directeur de thèse.

Ce livre s'appuie sur une solide documentation tant manuscrite qu'imprimée et fait une large part aux ouvrages français de l'école d'histoire sociale. Parmi la vaste documentation archivistique utilisée, il en est une sorte qu'elle privilégie, ce sont les archives notariales. L'auteur écrit à ce propos:

> «Avant tout, c'est dans les minutes notariales que j'ai puisé les matériaux de cet ouvrage. En relevant systématiquement tous les contrats de société, les obligations, les engagements et les inventaires des marchands, j'ai pu reconstituer la nature et l'évolution du secteur comercial. De même, une fois sériés, les actes relatifs à l'agriculture, acensements, ventes de terres, fermages et inventaires des habitants, jettent un éclairage neuf sur la vie des campagnes. C'est encore chez les notaires que j'ai trouvé des témoignages sur les groupes et les rapports sociaux ainsi que sur l'organisation familiale.» (p. 9)

Prix du Gouverneur-général

Après la lecture de cet ouvrage, nous sommes encore émerveillés par la réussite de cette démonstration et c'est là sûrement sa plus grande originalité. A part son importante bibliographie, nous devons souligner l'importance des tableaux, graphiques et cartes qui schématisent la pensée de l'auteur et soutiennent son argumentation.

L'auteur consacre une première partie de son ouvrage à l'étude de la population tant indigène que française et en explique les traits démographiques. Ainsi les Indiens qui étaient vers 1650 au nombre de 80,000, constituaient une population nomade divisée en plusieurs tribus, certaines hostiles, d'autres favorables aux Français. Ils entreront très tôt en contact avec la population française. Les fondateurs de Montréal voudront les évangéliser et les civiliser. Toutefois les Sulpiciens, devenus seigneurs de la ville ne pourront réussir à les intégrer à la civilisation française et leurs missions se solderont par un échec, puisque ces Indiens deviendront davantage dépendants des Français et que leur sort matériel sera très inférieur aux habitants de Montréal (p. 42).

Une analyse des divers groupes sociaux fait l'objet d'un dénombrement du peuplement français pour la période 1666 à 1739. Les engagés qui émigreront dans les quarante premières années de Montréal, représentent le groupe le plus important soit 50% de tous les immigrants. D'autre part, les militaires, officiers, soldats et marins, constitueront 20% de la population totale. Environ le tiers des 400 soldats du Régiment de Carignan-Salières s'établiront définitivement à Montréal. Parmi les autres groupes, l'A. mentionne que de modestes marchands venus à Montréal étaient la plupart apparentés les uns aux autres (p. 91).

Pour les traits démographique, l'A. utilise largement les études publiées par Hubert Charbonneau et une équipe de l'Université de Montréal[2], ainsi que les recherches de Jacques Henripin. L'importance de l'immigration française qui a connu un essor considérable jusque vers 1681, puis l'accroissement naturel des habitants, constitueront le facteur principal du développement de la population. Plusieurs graphiques illustrent les pyramides d'âges et d'état social, les courbes de baptêmes, sépultures et mariages, qui sont utilisées afin d'évaluer le nombre moyen d'enfants par famille, dont la fécondité correspond à celle du reste de la colonie. Elle étudie le taux de mortalité tant général qu'infantile et met en parallèle le développement de la population de la ville marchande et celle de la campagne environnante, celle-ci constituera en 1705, les deux tiers de la population totale qui est alors de 3,605 personnes (p. 122).

L'examen minutieux des structures, de l'organisation et de la conjoncture économique du commerce montréalais font l'objet d'une réévaluation. La monnaie était rare dans la colonie, aussi l'intendant mit-il sur le marché des billets de cartes qui atteignirent le chiffre astronomique de deux millions de livres en 1714, année où le trésor français décida de les racheter, parce que les marchands montréalais refusaient de les encaisser en paiement de leurs marchandises.

Mme Dechêne examine les diverses importations pour la consommation indigène, en particulier, les textiles, l'eau-de-vie, les armes à feu et les munitions (Tableau 16, p. 151), la verroterie, le sel et l'alun, utilisé en tannerie vers la fin du XVIIe siècle. Les prix de ces marchandises sont supérieurs de 100% à ceux de la France (p. 162). L'A. démystifie la croyance de profits exhorbitants de l'ordre de 700%, héritée du baron de la Hontan, alors qu'en faisant l'analyse des prix payés par tous les intermédiaires

depuis l'importateur jusqu'à l'exportateur elle établit la marge de profit entre 10 et 15% (Tableau 17, p. 164-165).

Dans la partie consacrée à l'agriculture, l'A. fait état de la dépression de l'économie rurale, même si Montréal possède 70% de sa superficie en terres arables, parmi les meilleures de l'Est du Canada (p. 234). Elle décrit le temps des semailles, des récoltes et de l'hiver, traite de la flore et de la faune, puis de la prise de possession du sol: les Sulpiciens recevront de la Société de Notre-Dame, l'île de Montréal et en seront les Seigneurs; ils concèderont les terres aux habitants par mode d'acensement (p. 242). Suit un exposé du régime seigneurial, de ses droits de propriété et justice. Les habitants sont soumis à de multiples obligations et impositions, tels les cens et rentes. Ce régime est devenu contraignant: les habitants le subissent avec autant de mauvaise grâce que les paysans français (p. 258).

L'ascensement des terres a donné sa physionomie au paysage rural de Montréal. L'A. fait voir l'évolution des côtes en quartiers, en particulier celle de Notre-Dame-des-Neiges (Tableau 28, p. 268). Les habitants peuvent acheter ou louer leurs terres et le cheptel. De longues années de défrichement sont nécessaires pour augmenter la valeur des biens-fonds. Toutefois, l'occupation progressive des terres périphériques va de pair avec l'accroissement de la population, engendre un resserrement des liens familiaux ainsi qu'un endettement perpétuel. En examinant la transmission du patrimoine, l'A. constate que du début du XVIIIe jusqu'à la fin du régime seigneurial en 1854, les dimensions des parcelles de terres ont conservé la même superficie, ce qui dément la théorie de l'émiettement de la propriété.

Les habitants produisent principalement du blé et autres grains ainsi que des produits maraîchers, surtout des choux, des carottes et des navets. L'île possède 90 arpents de vergers, propriété des Sulpiciens et de quelques notables. Le pommier est le seul arbre fruitier cultivé (p. 322). L'A. évalue le cheptel de bovins dont l'élevage avec les porcs et les volailles constitue le complément de l'agriculture. Le cheval remplacera le bœuf pour les travaux de labours. Sa multiplication rapide inquiète les administrateurs qui veulent limiter sa possession à deux par habitant.

La société de Montréal au XVIIe siècle est en pleine mutation tant sur le plan des institutions que sur celui de l'organisation des groupes sociaux et de la vie familiale et paroissiale. La vie sociale de la colonie est marquée par la guerre de soixante-dix ans, qui amena de nombreux soldats et imposa aux habitants la milice et de nombreuses expéditions contre les Iroquois.

C'est par l'étude de la vie familiale, de la composition des ménages et des relations qui unissent ses membres entre eux que l'A. découvre la mentalité et le comportement des habitants de Montréal. La communauté de biens est le seul régime matrimonial reconnu par la Coutume de Paris, qui est appliquée universellement dans toute la Nouvelle-France. L'héritage tend vers un partage égalitaire entre les enfants, quoique l'A. signale que la dot, le legs testamentaire et la donation entre-vifs sont les trois moyens de privilégier un héritier (p. 425-429).

Les structures religieuses se sont organisées dans le cadre paroissial. Les Sulpiciens sont contraints d'assumer une grande partie du coût de l'établissement des paroisses tant urbaine que rurales. Ils dispensent le ministère paroissial, plus ingrat que la mission évangélisatrice auprès des Indiens que se sont appropriée les Jésuites. L'A. examine les recettes de la fabrique de la paroisse urbaine Notre-Dame, la mieux établie de l'île de Montréal, et celle qui recueille les plus fortes dîmes. Les paroisses rurales perçoivent des dîmes plus modestes consistant principalement en blé.

En conclusion, nous reconnaissons avec l'A. que l'île de Montréal est un bon point d'observation pour saisir les articulations du développement socio-économique de l'ensemble de la colonie (p. 481). L'A. est, en effet, le premier historien à démontrer l'autonomie de la vie économique et la dichotomie entre l'exportation et la production coloniale et les effets qui en résultent pour son développement. La vie dans les campagnes a donné naissance à des traditions et à un mode de vie conformiste que n'est pas venue troubler l'aventure de la course des bois, celle-ci ne constituant qu'un phénomène marginal. Somme toute, c'est autour des marchands et de leur organisation commerciale que s'effectuent les clivages sociaux. En restant fidèles à l'aventure, ils purent conserver leur place dans l'économie. Les habitants n'étant pas intégrés à l'économie de marché, n'auront d'importance que par leur poids numérique (p. 490).

Reconnaissons que l'A. nous a livré une brillante thèse. L'originalité principale de l'ouvrage réside dans la maîtrise des méthodes de l'histoire sociale française et l'utilisation des nombreuses études sur la France du XVIIe siècle, qui servent constamment à vérifier ses hypothèses et appuyer sa démonstration. Nous sommes en présence d'une œuvre majeure de notre historiographie de la Nouvelle-France. Une nouvelle voie est ouverte par Mme Dechêne et nous souhaitons que de jeunes chercheurs s'engagent dans le sillage qu'elle a tracé et que de pareilles études seront faites pour Québec et Trois-Rivières.

J.-André Hébert

---

1 «L'évolution du régime seigneurial au Canada: Le cas de Montréal au XVIIe et XVIIIe siècle dans *Recherches sociographiques*, XII, 2, 1971, pp. 143-183.
2 Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Paris et Montréal, Plon, 1974, 588 pages.
3 Voir Bibliographie, p. 566.

Le charme des années 1870

Les chutes Chaudières en 1875